

Les Trophées de la
Communication
5^e
2009

Le prix de la
développement durable
Commune de Drom
lauréate 2006

LE DROMADAIRE

N°24

FÉVRIER 2013



www.drom.fr



Bulletin municipal de Drom

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	1
Activité du conseil	2
Infos pratiques	3
Dates à retenir	7
Etat-civil	7
Noël Larruat, ancien Maire	8
Elections	8
Fiscalité locale	9
Budgets	10
Voirie	12
Assainissement	13
Cœur de village	14
L'accessibilité à Drom	19
Urbanisme	20
Environnement et déchets	22
Carrières	24
Réinsertion	25
Une ponctualité astronomique	26
Animations culturelles	27
Bibliothèque	29
Le cinéma rural itinérant	30
Quelques mots et un petit croquis suffisent	32
Un territoire visité	33
Ca c'est passé en 2012	34
Du côté de l'école	38
Vie associative	40
Une récompense pour le fleurissement	41
Une année bien remplie pour le Sou des Écoles	42
Avec les pompiers	44
Mécaniques anciennes : la 20 ^{ème} en 2013	46
Changement à la tête de l'Age d'Or	47
Les lieux publics : constamment bouleversés	48



LE MOT DU MAIRE



2012 aura -enfin- vu la fin d'une partie d'un projet qui a commencé à s'imaginer onze ans plus tôt : la deuxième tranche de travaux d'aménagement du **cœur de village**. L'exemple est significatif que les petites collectivités rurales peuvent gérer et animer leurs territoires, leurs réseaux, leurs services, aussi bien que les plus grosses structures ; mais qu'elles ont toujours plus de moulins à vent en travers de leur chemin. La longévité de ce dossier - *qui a respecté des normes et subi des procédures toujours plus nombreuses et plus complexes* - n'est d'ailleurs pas étrangère au désengagement technique, puis financier de l'Etat.

Par contre, quand des réformes nous sont demandées, elles appellent une mise en oeuvre dans les mois qui suivent, à nos frais, et avec des ressources en baisse et des contraintes en hausse. Il est ainsi demandé aux collectivités locales de participer à l'effort de redressement ; c'est fort concevable . . . mais il est légitime de rappeler que ces mêmes collectivités, génératrices des trois quarts de l'investissement public, n'ont jamais affiché de déficit et que les plus petites (la majorité d'entre elles, représentant aussi la majorité du territoire national) sont gérées avec des moyens minimum.

Malgré les assurances de nos dirigeants successifs de ne pas remettre en cause l'existence de la commune, cellule de base de notre démocratie, ne faut-il pas voir là un moyen détourné de conduire à sa disparition par un épuisement organisé ? Le contribuable appréciera alors la raréfaction du service public (particulièrement en milieu rural), et l'évolution de son coût !

Ne baissons par les bras pour autant : l'année écoulée, Drom aura été reconnu pour la qualité de son cadre de vie, avec un prix de la Route Fleurie du Revermont, aura connu un record d'affluence lors du concert estival au lavoir, pendant que son école était citée en exemple tout au long de l'année, au fil d'un cycle de réunions départementales par l'Association des Maires de France et Eco Emballage !

Dernière du mandat en cours, 2013 sera utilisée pour des travaux « de finition » ou « d'entretien » (jardin de l'école, cimetière, lavoir, salle des fêtes, voirie, station d'épuration), mais aussi de préparation de l'avenir (Plan Local d'Urbanisme, étude la mise en accessibilité des bâtiments publics), tout en veillant à assurer des animations régulières à la mesure de nos moyens (théâtre, cirque, littérature, musique) . . . et en espérant aussi l'arrivée de la fibre optique dans notre réseau tout prêt !

Entre le marteau de l'Etat et l'enclume de nos réalités de terrain, le travail ne manque ainsi pas pour vos élus ; alors, entre projets locaux et dispositions à respecter, le Dromadaire a donc, cette année encore, pris un peu de retard ! Mais le début d'année n'est pas si loin : je profite de la complicité de Christophe Fléchon (troubadour local, et invité de la page 32), pour lui emprunter les mots de la fin :

Treize à la douzaine

<i>Un an s'éclipse</i>	<i>Chassons ce blues :</i>
<i>L'apocalypse</i>	<i>Que l'année « treize »,</i>
<i>N'a pas eu lieu</i>	<i>- nombre magique</i>
<i>Et c'est tant mieux</i>	<i>non maléfique,</i>
<i>Mais deux mil douze</i>	<i>mais mirifique -</i>
<i>N'est plus que braises . . .</i>	<i>soit magnifique !</i>

Treize . . . amicalement !

Daniel BROCHIER

LE DROMADAIRE

Directeur de publication : Daniel BROCHIER, Maire.
Rédaction, conception, réalisation : Florence CONTAT BLATRIX,
Serge PERELY, Isabelle PONCET, Tony STEEL (commission information).
Marie Thérèse GENIN (relecture).
Imprimé sur papier recyclé par ESPACE COPIE Bourg-en-Bresse.



ACTIVITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Aménagement

Aménagement du cœur de village – tranche 2

Bâtiments

Travaux d'entretien salle des fêtes. Changement locataire F3 presbytère

Carrières

Suivi des dossiers en cours.

Chemins et voirie

Réfection de la rue de la fruitière, point à temps, élagages.

C.C.A.S.

Repas (ou colis) des anciens.

Communication

Réalisation du Dromadaire N° 23, des Petit Dromadaire N° 140 à 159 ; suivi du site internet, mise en ligne du Dromignon (journal de l'école).

Culture

Accueil et/ou organisation de manifestations (2 avril, 19 mai, 26 mai, 24 juillet, 26 juillet, 22 août, 13 septembre, 29 septembre et 10 octobre)

Déchets

Participation au lancement de l'opération « 36 000 pour le tri » (Avec Eco emballages et l'Association des Maires de France).

Eau

Réfection du réseau d'alimentation rue du Port Fleury.

Ecole

Suivi du projet Eco-Ecole

Equipement

Horloge du clocher.

Electricité

Commune test pour le nouveau service *prévenance travaux*

Intercommunalité

Fusion des deux syndicats du Suran (Ain et Jura).

Personnel

Recherche nouvel agent (secrétariat) ; études des conditions indemnitaires et de la participation à la protection sociale.

Réinsertion

Diagnostic d'accessibilité des bâtiments publics.

Sécurité

Pied de sirène ; poteau incendie rue du Port Fleury ; allocation de vétérance des anciens pompiers.

Urbanisme

Suivi SCOT. Elaboration du P.L.U. (rapport de présentation, PADD, réunion publique).

Divers

Organisation des élections présidentielles (22 avril et 6 mai) et législatives (10 et 17 juin). Organisation des vœux de la municipalité (12 janvier), des cérémonies des 08 mai et 11 novembre, de la rencontre du 14 juillet. Accueil (avec co-organisation, le cas échéant) d'une réunion des maires du canton (02 février), d'une conférence-débat sur l'éco exemplarité (1^{er} mars), d'une présentation test d'un nouveau service ERDF (12 avril), d'une rencontre de terrain pour la lutte contre le campagnol (17 avril), d'un conseil de la CCTER (26 juin), d'un Comité de Pilotage de la CCTER (4 juillet) d'une animation de l'Espace Jeunes de la CCTER (29 octobre). Accueil (avec co-organisation, le cas échéant) d'une rencontre du CCFD (17 mars), de visites d'études de la Société des Naturalistes et Archéologues de l'Ain (21 avril) et du Collège du Revermont (station d'épuration, le 14 mai), de journées découverte des agents de la DDT (2 octobre), des étudiants de l'AFPMA (21 septembre et 5 octobre) et de l'Université de Clermont Ferrand (11 octobre). Promotion du dépistage organisé du cancer du sein (octobre rose). Position sur la prospection de gaz de schiste. Illuminations.

Travaux en cours

Elaboration du PLU ; animations culturelles, arrivée de la fibre optique ; site internet ; aménagement cimetière ; entretien bâtiments et étude rationalisation et accessibilité. Modification jardin école. Entretien station épuration. Entretien et gestion voirie communautaire. Aménagement lavoir.

INFORMATIONS PRATIQUES

ADMINISTRATIONS

- La Mairie est ouverte le **mardi de 16 h à 19 h** et le **jeudi de 10 h 30 à 12 h 30**.
 - ◆ Mairie :04.74.30.67.48
 - ◆ Mairie , courriel :mairie.drom@wanadoo.fr
 - ◆ Site internet :www.drom.fr
 - ◆ Daniel BROCHIER, Maire :04.74.30.62.53
 - ◆ Florence CONTAT BLATRIX, Adjointe :04.74.30.67.55
 - ◆ Jean-Pierre BLONDEAU, Adjoint :04.74.30.65.12
- Communauté de Communes de Treffort en Revermont :
 - ◆ Tél :04.74.42.38.40
 - ◆ Fax : 04.74.51.37.14
 - ◆ Courriel : cctersecr@wanadoo.fr
 - ◆ Site internet : www.cc-treffort-revermont.fr
- Perception : Bourg Municipale, 8 rue Gabriel Vicaire à Bourg-en-Bresse : 04.74.22.83.90



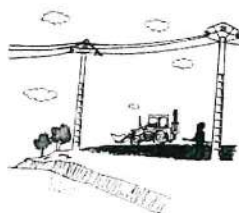
SECOURS



- Gendarmerie : 17 Ceyzériat : 04.74.30.00.10
- Pompiers : 18 Drom : Chef de Centre Bruno Aviet 06.38.60.15.37
 - S.A.M.U : 15
 - Numéro d'appel d'urgence européen : 112 (à utiliser pour les portables)
 - Centre Antipoison : 04.72.11.69.11

RESEAUX

- Réseau d'eau : Lyonnaise des Eaux :
 - ◆ Service clientèle : 0 810 479 479,
 - ◆ Urgences 24 H/24 : 0 810 779 779
- E.D.F. : 09 726 750 01 (sécurité, dépannage)



LITIGES



- Conciliateur : litiges entre particuliers
Mme Chantal Michel : le 1^{er} mardi matin de chaque mois sur rendez-vous à la Mairie de Ceyzériat, rue Jérôme Lalande au 04.74.25.09.09
- Médiateur : litiges avec l'administration
M. André Rolly : 04.74.32.30.45

SPORT, CULTURE ET ANIMATION

- La bibliothèque propose gratuitement ses livres tous les lundis de 18 H à 19 H à la Salle de Réunions.
- Le cinéma : projection le lundi soir, une semaine sur trois.
- Le club de l'Age d'Or se réunit tous les mercredis d'Octobre à Avril à la salle des fêtes de 13 H 30 à 17 H 30.



PRESSE ET CULTES

- Correspondant de Presse : Daniel Brochier (04.74.30.62.53 à Drom) Voix de l'Ain,
Christian Morandat (04.74.30.68.29 à Simandre) Le Progrès.
- Culte : Messe le dimanche à 10 H 30 (à Drom le dernier dimanche de septembre, aux Conches les lundis de Pâques et de Pentecôte), Emmanuel Kabemba, prêtre à Ceyzériat : 04.74.30.00.60.

PETITE ENFANCE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE

Accueil périscolaire : de 7 h 30 à 8 h 45, de 11 h 45 à 13 h 30 et de 16 h 30 à 18 h.

- Assistante maternelle :
 - ♦ Laurence Cote : ☎ 06.30.04.86.28



- **Le RAM (Relais assistantes maternelles)**
Le relais est un service gratuit de proximité pour les tout-petits, leurs parents et leur assistante maternelle.

Le relais assistantes maternelles des Communautés de Communes de Treffort en Revermont et du Canton de Coligny est un service mis en place pour faire le lien entre les parents (ou futurs parents), les assistantes maternelles et les enfants des 2 communautés de Communes.

Animatrice responsable : Carmen PEREIRA (éducatrice de jeunes enfants)

Siège du relais : Foyer des Mousserons 01370 TREFFORT-CUISIAT

Tel : 04.74.42.33.04 06.24.67.90.49

Courriel : relais.caramel@wanadoo.fr



- **Le multi accueil de la CCTER Pom'Cannelle** à St Etienne du Bois permet à la fois l'accueil régulier (type crèche) et occasionnel (type halte garderie) d'enfants de 10 semaines à 4 ans.

Deux formules d'accueil :

- accueil régulier – crèche : ouvert de 7H30 à 18H30, sans interruption, les parents passent un contrat pour un certain nombre de jours ou d'heures,
- accueil temporaire – halte garderie : ouverture de 8H30 à 17H30, dans la limite des places disponibles
 - ♦ Tél : 04.74.25.08.46
 - ♦ Courriel : pom-cannelle@orange.fr

SOCIAL

- Centre médico-social, le Pré de la Cour 01370 MEILLONNAS : 04.74.47.13.00
 - ♦ Puéricultrice : Françoise Peulet le jeudi de 15 H à 17 H
 - ♦ Assistante sociale spécialisée budget : Isabelle Baizid sur rendez-vous
 - ♦ Assistants sociaux : Géraldine Thierry sur rendez-vous
ou Marie-Anne Léglise : sur rendez-vous.

- ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) : L'ADMR peut apporter une aide aux familles, aux personnes âgées, aux personnes handicapées ou malades.

Aides ménagères, d'auxiliaires de vie, de travailleuses à domicile, et différents services tels que le portage de repas.

Contact : ☎ 04.74.51.86.77 permanence téléphonique lundi, mardi, jeudi et vendredi toute la journée.

- ♦ Soins, hygiène Ceyzériat : Contact : ☎ 04.74.25.05.78



➤ Caisse d'allocations familiales

Pour une information sur les prestations familiales et les aides d'action sociale, deux services sont à votre disposition 24 heures sur 24.

ALLOCAF : ☎ 0810 25 01 10

INTERNET : www.caf.fr



➤ Don du sang



<i>Jasseron à la salle des fêtes</i>	<i>le 19 août de 7h 30 à 10h 30</i>
<i>Meillonnas à la salle des fêtes</i>	<i>le 27 mai de 16h 30 à 19h</i> <i>le 25 novembre 10h à 13h</i>
<i>Villereversure à la salle des fêtes</i>	<i>le 5 avril de 15h 30 à 19h</i>
<i>Hautecourt à la salle des fêtes</i>	<i>le 27 juin de 15h 30 à 19h</i>
<i>Chavannes à la salle des fêtes</i>	<i>le 23 septembre de 15h 30 à 19h</i>

Etablissement Français du Sang à Fleyriat : 04.74.50 62.20

Le mercredi, de 16 H 30 à 19 H 30

Le vendredi, de 8 H 30 à 12 H 30

Le 1^{er} samedi du mois, de 8 h 30 à 12 H 00

➤ Assurance Maladie en ligne : www.ameli.fr

- ◆ Plus rapide : consultation en temps réel, informations immédiates,
- ◆ Plus malin : pour s'informer sur ses paiements et sa situation administrative et mieux gérer sa relation avec l'assurance maladie,
- ◆ Zéro papier : donc moins de gaspillage

mon compte ameli
en quelques clics
c'est tout de même
plus pratique

www.ameli.fr Accessible en ligne
24H24 et 7j/7

SERVICES

- Le Courrier P.T.T est relevé du lundi au samedi, à partir de 9 H.
- Les Ordures ménagères sont collectées le mercredi à partir de 5 H.

Transports scolaires :

- Car Ceyzériat : départ 7 h 37
- Car Bourg (tout public) : départ 7 heures. Ce car peut aussi être utilisé par des particuliers moyennant un tarif de 2 €.
- Car du mercredi : Départ de Drom à 8 H 35,

Départ de Bourg à 12 H 15 à la gare ; 12 H 30 au champ de foire

- Poids public : contacter la mairie
- Animaux trouvés : SPA de Dompierre-sur-Veyle : 04.74.30.35.76 (24h/24 - 7 jours/7)



➤ Horaires déchetteries :

	<i>Horaire Hiver (1^{er} octobre / 31 mars)</i>	<i>Horaire Eté (1^{er} avril / 30 septembre)</i>
Treffort-Cuisiat		
<i>Lundi</i>	14 H – 17 H	14 H – 17 H
<i>Mercredi</i>	09 H – 12 H / 14 H – 17 H	09 H – 12 H / 14 H – 18 H
<i>Vendredi</i>	12 H – 15 H	12 H – 15 H
<i>Samedi</i>	09 H – 12 H / 14 H – 17 H	09 H – 12 H / 14 H – 18 H
Simandre sur Suran		
<i>Lundi</i>	14 H – 17 H	14 H – 17 H
<i>Mercredi</i>	14 H – 17 H	14 H – 17 H
<i>Vendredi</i>	/	12 H – 15 H
<i>Samedi</i>	09 H – 12 H / 14 H – 17 H	09 H – 12 H / 14 H – 18 H

Téléphone : 06.65.95.96.15.

➤ La Fromagerie est ouverte aux heures suivantes :

Lundi/Mardi	Mercredi	Jeudi/Vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
8H 30-12H 18H-19H	Fermé	8H 30-12H 18H-19H	8H 30-12H 15H-19H	8H30-12H

➤ CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement)

Conseil gratuit pour les particuliers à la Maison de l'Habitat, 34 rue Général Delestraint à Bourg.

☎ : 04 74 21 11 31

E-mail : contact@caue-ain.com

Site Internet : www.caue-ain.com



➤ Hélianthe : Informations sur l'eau et l'énergie dans l'habitat et les transports

Conseils gratuits et personnalisés au 04.74.45.16.46. du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Site Internet : www.heliente.org



SALLE DES FETES : TARIFS ANNEE 2013

	Réunion	1 jour	2 jours
Association de la Communauté de Communes	32 €	52 €	82 €
Particulier de Drom	46 €	100 €	154 €
Autre	80 €	200 €	280 €

(Contacter Jean-Pierre BLONDEAU)



Très souvent, les utilisateurs ont l'habitude de se garer rue de la Fruitière, parfois même des deux côtés, gênant la circulation et limitant la visibilité dans cette rue.

Il est rappelé que les locataires de salle doivent se garer Place du Docteur Gaillard comme indiqué sur le contrat de location de la salle.

Pour faire la fête en respectant l'environnement, bannissez la vaisselle jetable ; la salle des fêtes est louée avec vaisselle et dispose d'un lave-vaisselle.



DATES À RETENIR

Janvier

- ♦ Samedi 26 Fondue du Sou des Ecoles

Février

- ♦ Mardi 5 Théâtre

Mars

- ♦ Dimanche 30 Passage à l'heure d'été

Avril

- ♦ Lundi 8 Opération « Premières pages » à la Bibliothèque Municipale.
- ♦ Dimanche 28 20^{ème} bourse d'échange de l'ARCMA

Mai

- ♦ Lundi 8 Cérémonie au monument
- ♦ Samedi 11 Lectures communes
- ♦ Mercredi 23 Br'Ain de Cirque à Drom

Juillet

- ♦ Jeudi 18 Concert au lavoir

Août

- ♦ Dimanche 11 Tour de l'Ain

Septembre

- ♦ Samedi 29 et dimanche 30 Fête de Drom

Octobre

- ♦ Dimanche 27 Passage à l'heure d'hiver

Novembre

- ♦ Lundi 11 Cérémonie au monument
 - ♦ Samedi 16 Tartiflette de l'ADMR à Simandre
 - ♦ Samedi 23 Saucisson à l'ancienne de Patrimoine
- Repas des anciens

Décembre

- ♦ Dimanche 1 Ste Barbe

ÉTAT CIVIL

Mariages



Benoît CHETCUTI et Fanny CHARLES le 5 Mai 2012

Naissances

Gabin PAUBEL le 17 juillet 2012

Justine BLONDEAU DESVIGNE le 30 novembre 2012



Décès



GUILLEMOT Marcel le 9 avril 2012

LARRUAT Noël le 3 novembre 2012



NOËL LARRUAT, ANCIEN MAIRE, NOUS A QUITTÉS

Fils de paysans, dans son village de Drom, Noël Larruat avait poursuivi l'exploitation familiale après le décès prématuré de son papa. De retour de son service militaire, il avait été rappelé, pour quelques mois supplémentaires en Algérie, période qu'il évoquait souvent, au fil des conversations. Impliqué dans la vie de sa commune, il était volontaire au corps de sapeurs-pompiers, à l'époque où cette structure, une des principales institutions locales, assurait aussi bien la solidarité dans les bons moments (la fête du village) que les moins bons (l'accompagnement des défunts). Mais il dut abandonner cette fonction quand ses concitoyens lui confièrent la mission de maire, tâche qu'il assura pendant deux mandats consécutifs, après en avoir déjà passé quatre autres en tant que conseiller municipal, soit **36 années au service de sa collectivité**.

Gestionnaire prudent, le maire s'était attaché à l'entretien du patrimoine communal, procédant à la réfection des toitures (mairie, église) ou des murs de soutènement de la voirie. On lui doit aussi la réalisation d'un collecteur d'eaux pluviales et l'agrandissement de la salle des fêtes, devenue plus fonctionnelle et équipée. C'est sous son administration encore qu'a été mise en place la collecte des ordures ménagères, qu'ont été restaurés le lavoir et l'entrée du tunnel. Il a aussi été un des signataires de la Charte du Revermont, et il a participé à la création de la communauté de communes. Une de ses joies de retraité était de toujours entendre, en face de chez lui, les bruits de l'école ; école qu'il avait fréquenté, comme son père et ses enfants, et à laquelle l' élu rural était très attaché.

Son fils aîné a repris la ferme et Noël l'a accompagné, se retirant peu à peu avec sa santé qui déclinait, mais s'intéressant toujours à son environnement : l'agriculture, l'actualité et la vie de son village, toujours prêt à discuter un moment avec l'un ou l'autre au fil de ses promenades. S'il n'aura connu qu'une fois la joie d'être grand-père, une de ses satisfactions aura été de voir arriver son petit-fils pour continuer l'exploitation familiale dans un tandem oncle/neveu.

ÉLECTIONS

Année « politiquement stratégique », 2012 a connu deux fois des élections avec le renouvellement du Chef de l'Etat, puis de l'Assemblée Nationale.

Pour élire le **Président de la République**, sur 155 électeurs inscrits, 138 ont voté le 22 avril, pour le premier tour (soit une participation de 89,03 %), et 142 le 06 juin, pour le second tour (soit **91, 61 %**).

Pour désigner notre **Député**, il y avait 156 électeurs inscrits. 116 ont participé au premier tour, le 10 juin (soit 74,36 %), et 122 au second tour, le 17 juin (soit **78,21 %**).



La prochaine consultation concernera le **conseil municipal, en mars 2014**. Le même jour, il aurait dû y avoir aussi le renouvellement des conseillers généraux, mais cette élection est reportée à 2015, des modifications devant intervenir dans l'organisation des cantons, leur représentation et les modes de désignation (suite à l'abandon du « conseiller territorial » qui devait remplacer le conseiller général et le conseiller régional).



En **2014** sont aussi prévues les élections des **députés européens**.

FISCALITÉ LOCALE : MAIS OÙ VONT NOS IMPÔTS ?

Les taxes locales sont versées au bénéfice des collectivités territoriales ; des modifications sont intervenues ces dernières années, avec la suppression de la Taxe Professionnelle, une nouvelle répartition est apparue (voir *Le Petit Dromadaire* N°137 de Novembre 2011).

En 2012, les contribuables de Drom ont ainsi payé 83 502 € de taxes locales, mais il n'y en a que la moitié (41 905 €) qui est destinée à la commune (soit une moyenne de 182,20 € par habitant), le reste se répartit entre la communauté de communes, le département et la région : voir détail ci-dessous.



Taxe		Collectivités bénéficiaires				Total
		Commune	Communauté de Communes	Département	Région	
TH	Taxe d'Habitation	19 380,00 €	11 839,00 €	/	/	31 219,00 €
TFB	Foncier Bâti	16 776,00 €	/	15 300,00 €	/	32 076,00 €
TFNB	Foncier Non Bâti	5 749,00 €	238,00 €	/	/	5 987,00 €
TAFNB	Taxe additionnelle au Foncier Non Bâti	/	79,00 €	/	/	79,00 €
CFE	Cotisation Foncière des Entreprises	/	2 376,00 €	/	/	2 376,00 €
CVAE	Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	/	2 509,00 €	4 594,00 €	2 367,00 €	9 470,00 € (1)*
IFER	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux	/	1 530,00 €	765,00 €	/	2 295,00 € (3)
Total		41 905,00 €	18 571,00 €	20 659,00 €	2 367,00 €	83 502,00 €

1 : sur 9 470 €, seulement 2 591 € étaient dus : le reste a bénéficié de dégrèvements.

2 : La CFE et la CVAE remplacent l'ancienne Taxe Professionnelle ("TP")

3 : (station radio)



La commune perçoit aussi d'autres taxes de son territoire ; aléatoires, comme la taxe additionnelle sur les droits de mutation (36 839 € en 2012), ou pérennes, comme la taxe sur les pylônes électriques (8 008 € en 2012, pour les quatre supports de la ligne qui traverse le coin Nord Est de la commune).

Par ailleurs, sur le même avis que la taxe sur le foncier bâti, il a été demandé, aux usagers, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), pour un montant total de 10 600 € (soit une moyenne de 46 € par habitant). Cette somme est versée à la communauté de communes

et elle finance l'intégralité du coût du service d'enlèvement et de traitement des déchets (*après reventes et subventions*) : déchèteries (175 kg par habitant), points d'apports volontaires (82 kg par habitant) et collecte hebdomadaire (148 kg par habitant).

Il convient encore de citer la « contribution à l'audiovisuel public », d'un montant de 125 €, prélevée avec la taxe d'habitation pour toute résidence équipée d'un téléviseur (sauf exonération), et diverses taxes additionnelles (taxe spéciale d'équipement, chambre d'agriculture, etc.) suivant les situations, destinées à d'autres organismes.

Enfin, les services des impôts se rémunèrent en prélevant des « frais de gestion de la fiscalité directe locale » (de 1 %, 3 %, 8 % ou 9 % suivant les taxes concernées).



BUDGET PRINCIPAL 2012

DEPENSES

F O N C T I O N N E M E N T	011	Charges à caractère général Eau, électricité, combustible, fournitures, entretien bâtiments, réseaux et forêts, assurances, fêtes et cérémonies, documentation, affranchissements, télécommunications, impôts et taxes, fournitures scolaires.	53 450
	012	Charges de personnel et frais assimilés	30 980
	014	Atténuation de produits Reversement CCTER	
	022	Dépenses imprévues	13 710
	023	<i>Virement à la section d'investissement</i> (part de l'excédent de fonctionnement reporté en investissement)	116 814
	65	Autres charges de gestion courante Dont : Virement budget assainissement (14 000) Indemnités maire et adjoints (14 500) Subventions (2 250) Garderie (10 000), C.C.A.S (1 200)	49 078
	66	Charges financières Intérêt des emprunts	11 000
	67	Charges exceptionnelles	20
	739	Reversements et restitutions (CCTER)	6 848
		Dépenses de l'exercice	281 900
	TOTAL DEPENSES	281 900	
I N V E S T I S S E M E N T	001	Déficit reporté	18 958
	16	Emprunts et dettes	93 001
	20	Immobilisations incorporelles (étude PLU)	12 000
	21	Immobilisations corporelles Cœur de village (288 000), Fibre optique (3 500)	313 373
	23	Immobilisations en cours	
	TOTAL DEPENSES	437 332	

RECETTES

F O N C T I O N N E M E N T	70	Produits des services du domaine et ventes diverses Ventes de bois, concessions cimetièrè	7 511
	73	Impôts et taxes Dont contributions directes (40 977), pylônes électriques (8 088),	69 065
	74	Dotations, subventions, participations Dotations de l'Etat, participation autres collectivités, dotation élus locaux.	61 177
	75	Autres produits de gestion courante Location immeubles	22 500
	76	Produits financiers	
	77	Produits exceptionnels	250
		Recettes de l'exercice	160 503
	002	Excédent antérieur reporté Excédent de fonctionnement reporté de 2011 sur 2012	121 397
		TOTAL RECETTES	281 900
	I N V E S T I S S E M E N T	001	Solde investissement reporté
10		Dotations, fonds divers et réserves Excédents de fonctionnement, FCTVA	22 030
13		Subvention d'investissement	91 988
16		Emprunt Dont dépôts et cautionnements reçus 1500	206 500
021		<i>Virement de la section de fonctionnement</i> (autofinancement)	<i>116 814</i>
		TOTAL RECETTES	437 332



BUDGET ASSAINISSEMENT 2012

DEPENSES		€	RECETTES		€
Exploitation			Exploitation		
011	Gestion courante	10 500	70	Prestation de services (redevance)	26 000
012	Services extérieurs	1 200			
023	Virement à la section d'investissement	5 744			
65	Charges de gestion	3 500	74	Subventions d'exploitation	10 000
66	Charges financières	5 800	77	Produits exceptionnels	14 000
68	Dotations amortissements	23 256			
TOTAL		50 000	TOTAL		50 000
Investissement			Investissement		
001	Déficit reporté	10 711	021	Virement de la section de fonctionnement	5 744
13	Amortissement des subventions	14 000	10	Apports, dotations et réserves (FCTVA)	366
16	Remboursement d'emprunts et dettes	12 501	13	Subvention d'investissement	
21	Immobilisations corporelles	4 600	16	Emprunts	12 446
			28	Amortissements des immobilisations	23 256
TOTAL		41 812	TOTAL		41 812

VOIRIE

Une compétence communautaire



La voirie est une compétence communautaire depuis la création de la CCTER ; elle a été renforcée en 2004 avec la prise en charge de l'entretien des voies.

La commission de voirie communale se réunit chaque année, visite les chemins afin de définir la campagne d'élagage et la liste des voies communales qui nécessite une réfection ou des réparations.

Le programme est ensuite transmis à la CCTER et la commission voirie intercommunale prend le relais. Celle-ci fait des visites de terrain et analyse les demandes des communes.

Des priorités face à un budget contraint

La longueur de voirie de la communauté est de 280 kilomètres. Chaque année, le budget affecté est de 480 000 € pour l'investissement et 415 000 € pour l'entretien ; cette enveloppe permet la réfection d'environ 5 kilomètres –suivant la nature des travaux- et de divers ouvrages d'art (ponts, murs de soutènement). Chaque année, les demandes des communes dépassent très largement l'enveloppe budgétaire ; la commission voirie définit le programme en tenant compte des priorités techniques et du trafic. La commission doit faire des arbitrages entre les demandes des communes ; elle définit des priorités dans la gestion de la voirie communautaire.

Ainsi, la CCTER a fait le choix de préserver certaines voies qui nécessiteraient de lourds investissements grâce à des limitations de tonnage. Dans notre village, la partie Est du chemin de l'Enclos présente un risque d'affaissement ; la circulation sera limitée aux véhicules de moins de 5 tonnes.

Suivant la même logique, le choix de revêtement dépend du trafic et du caractère structurant de la voie. En général, les rues du centre village et les voies structurantes sont traitées en enrobé tandis que les autres voies sont traitées en bi-couche.



ASSAINISSEMENT

Nous, les humains, utilisons quotidiennement les toilettes et nous avons donc besoin d'une station d'épuration qui fonctionne parfaitement bien. Pour la majeure partie de l'année 2012, cela a été le cas. Il n'a été nécessaire d'appeler les services d'un prestataire extérieur qu'une seule fois à cause d'un mauvais usage de notre système d'assainissement : un morceau de serpillière a coincé une pompe. Sinon, le plus grand souci a été la période de trois semaines de grand froid en février/mars 2012. Plusieurs tuyaux ont dû être remplacés après celle-ci. Cette année nous avons modifié l'installation afin de faciliter la vidange de tous les tuyaux de la cabine du haut. Pendant que j'écris ce petit article j'espère que nos précautions font leurs preuves contre les agressions du froid !

J'espère aussi que les habitants de Drom vont faire attention à ce qu'ils rejettent dans notre réseau d'assainissement.

La règle pour les WC est simple : à l'exception du papier de toilette (!), si quelque chose n'est pas passé par la bouche, alors il ne doit pas passer par le WC !

Tony (& Serge !)



L'épisode de grand froid de février/mars (jusqu'à - 20°C pendant plusieurs semaines) a eu des effets spectaculaires sur la station et a nécessité une surveillance accrue. Mais des dispositions ont été prises très rapidement et les dégâts ont été minimes, eu égard à l'ampleur du phénomène.



CŒUR DE VILLAGE

Imaginé depuis 2001, le projet d'aménagement du cœur de village visait alors à traiter au mieux la voirie, la circulation, la valorisation du village dans le respect de son identité et de ses caractéristiques rurales et agricoles. Mais ce dossier a pris l'allure d'un jeu de l'oie. D'abord avec le nouveau code des marchés publics et le début du désengagement de l'Etat, qui lui ont alors causé moult misères administratives et juridiques, dont *Le Dromadaire* s'est plusieurs fois fait l'écho au fil d'une décennie. Les difficultés n'ont ensuite fait que croître avec le temps. En effet, chaque année qui s'écoule apporte son lot de nouvelles normes, de nouvelles dispositions, de nouvelles contraintes. Et chaque année qui s'écoule voit aussi diminuer les montants des aides potentielles aux collectivités, aides financières, mais aussi techniques. Et les plus petites collectivités sont les plus pénalisées par le cumul de tous ces facteurs.

Une première tranche de travaux avait été réalisée dans le secteur de la mairie, en 2006. Le projet imaginait quatre tranches ; deux ont alors été réunies pour la traversée du bourg. Elle a enfin été effectuée en 2012, à grand renfort d'engins de travaux publics, qui ont encore envahi le village plusieurs semaines durant, transformant la chaussée en champ de bataille, et la circulation en parcours du combattant ou en jeu de piste.



Mais d'abord, deux chantiers ont précédé celui de la commune : la pose d'une **deuxième artère de fibre optique**, par le « SieA », syndicat d'énergie et de e-communication de l'Ain, en provenance des Combes pour aller vers Montmerle, ce chantier a été complété par la pose de fourreaux et de chambres Rue du Port Fleury, Rue de la Fruitière et Rue de la Paix.



Le syndicat des eaux *Ain-Suran-Revermont* a aussi procédé à une **nouvelle tranche de réfection de canalisation d'alimentation en eau potable**.

A cette occasion, le poteau d'incendie a été déplacé, un dalot neuf a été installé sous la route départementale ; une canalisation supplémentaire a aussi été installée dessous, en attente (en cas de besoin ultérieur !)



Attributaire du marché pour le compte de la commune, l'entreprise **Sacer** a sous-traité à l'entreprise **Pettini**, habituée de notre sous sol, la réalisation préalable de réseaux de **collecte des eaux pluviales** : côté Nord, du carrefour avec la rue du Port Fleury jusqu'à celui avec la rue du Café, et au centre, sur la portion au sud de la fromagerie.

Rappelons que, si Drom dispose d'un réseau d'assainissement collectif séparatif desservant presque toute la population, il a aussi un réseau pluvial qui s'est progressivement bien étoffé : cela fait maintenant le cinquième chantier en dix ans où l'on profite de travaux de terrassement pour améliorer et compléter ce réseau : il y a désormais plus d'une cinquantaine d'avaloirs dans le village. Paradoxalement, c'est le centre qui était le moins bien fourni. Désormais, toutes les eaux sont canalisées vers une des deux conduites pré-existantes (l'une d'elles est à quatre mètres sous nos pieds).





Autre sous-traitant, **Verdet**, a réalisé les **aménagements paysagers**, dont le réaménagement du parking sur le jardin du presbytère; le déplacement de la croix et de la statue de la vierge.



Il était nécessaire de **reprofilier la chaussée**, que plusieurs décennies de regoudronnages successifs avaient élevé à des niveaux non raisonnables.



La coopérative de **fromagerie** a profité de ces travaux pour réaménager l'accès à ses locaux en coordination avec le chantier communal pour une continuité harmonieuse du site.

La circulation dans le village a alors connu des perturbations sans précédent; on a même pu compter, pendant quelques jours, jusqu'à six entreprises de travaux publics intervenant simultanément.

La maîtrise d'œuvre du chantier a été confiée à **Sébastien Lacroix**, du cabinet **Infratech**.



Le conseil municipal ne souhaitant pas implanter des panneaux métalliques ni abuser de marquages au sol, les carrefours ont été aménagés avec des **îlots centraux**, destinés à faire respecter la circulation **à droite** par les véhicules légers, tout en autorisant leur franchissement par les véhicules d'un gabarit supérieur : attelages agricoles, camions, autocars. Dans le cadre des discussions avec la société Guinet Derriaz Carrières (La Pierre de France) pour la réouverture de sa carrière de pierre de taille, l'entreprise a **fourni gracieusement ces îlots réalisés sur mesures** (voir page 24), ce qui nous a occasionné une économie non négligeable . . . et une personnalisation unique en France ! (leur coût serait estimé entre 10 et 15 % du reste du chantier).



Il a ainsi été tenu compte des normes d'**accessibilité** dans le cheminement, les grilles d'eaux pluviales, le stationnement et la cabine téléphonique.

Les espaces publics sont désormais « relookés » à neuf : une nouvelle place a été créée, des emplacements sont dédiés au stationnement, des monuments ont été déplacés et des plantations agrémentent l'ensemble. En un peu plus d'un siècle, le centre du village aura ainsi modifié six fois sa physionomie, en aliénant ou en ouvrant des espaces publics et en déplaçant les monuments ! Il semblerait que les pelleteuses soient maintenant parties pour longtemps de ce secteur . . . !



Il convient aussi de signaler que les nouveaux emplacements de stationnement sont destinés à tous. Pour la pertinence et l'efficacité de cet investissement, il convient de ne pas en abuser quand on a chez soi et à côté, de la place sur domaine privé.

De même, l'emplacement réservé pour personnes à mobilité réduite n'est destiné qu'aux porteurs de la carte ou, le cas échéant, à la personne qui les véhicule. Même si le propriétaire valide d'un véhicule mal stationné n'est pas loin, une personne invalide ne pourra pas aller le trouver . . .



Enfin, les aménagements de sécurité des carrefours étaient attendus depuis longtemps par des usagers. Pourtant, malgré ces aménagements, certains conducteurs les ignorent allégrement et il subsiste des comportements dangereux. Au mieux, ils ne risquent rien ou une amende, ou de la tôle froissée ; au pire, ils auront une vie sur la conscience car, même si ces actes sont « involontaires », ce sont majoritairement **les enfants qui sont mis en danger**.

Le 14 juillet, la population était invitée, en avant-première, pour « découvrir » cette réalisation et fêter la fin des travaux.



Les chantiers préalables

En septembre 1995, la commune avait décidé de se doter d'un réseau d'assainissement, qui occasionnait plusieurs années de travaux pour sa réalisation en trois tranches, entre **2000 et 2004**.

Puis il y eut aussi un chantier d'enfouissement de « réseaux sec », en **2000/2001** (électricité, téléphone, éclairage public), plusieurs tranches de réfection du réseau d'alimentation en eau potable, **de 2003 à 2012**, et des extensions du réseau de collecte des eaux pluviales.

La fibre optique est aussi venue installer ses fourreaux dans le sous-sol du village.

Auparavant, en **1991**, France Télécom avait déjà procédé à l'enfouissement de la ligne depuis Villereversure jusqu'à Drom (vers l'abribus et vers la mairie).





Le 25 octobre, cette deuxième tranche était inaugurée en présence de M. le Député, de M^{me} et MM les Sénateurs (dont le président du conseil général), des conseillers généraux et de tous les partenaires techniques et financiers du projet.

Combien ça coûte ?

Malgré quelques petits travaux supplémentaires (peinture de la statue et gravures des îlots), cette réalisation a strictement respecté l'enveloppe initiale avec un coût de 287 518 € TTC (soit 0,1 % de moins que prévu).

Le Département a apporté une participation de 19 200 €, pour la partie des travaux le concernant sur voirie départementale ; une aide de 40 700 € a été notifiée par l'Etat dans le cadre de la D.E.T.R. (Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux). M. le Député Xavier Breton a fait obtenir une aide de 18 000 € au titre de la réserve parlementaire ; un dossier FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) a aussi été déposé (la réponse est toujours attendue, mais il a bénéficié, de la part du service instructeur, d'un avis favorable pour 11 280 €). Enfin, un retour de 44 338 € est attendu du FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA), mais au bout de deux années. Un emprunt de 135 000 € à court terme a donc été contracté pour financer l'avance de ces aides et participations, qui est remboursé au fil de leurs encaissements.

Il reste donc **154 000 € à charge de la commune** : 70 000 € ont été financés par un prêt sur 20 ans, et 84 000 € ont pu être autofinancés.



L'ACCESSIBILITÉ A DROM

La loi fait obligation aux collectivités d'établir des « plans d'accessibilité » pour leur voirie, leurs espaces publics et leurs bâtiments. Ce document fait le diagnostic de l'existant et préconise des aménagements. Ceux-ci doivent alors se réaliser en cas d'interventions sur les équipements existants, pour les rendre accessibles à tous les usagers. Drom s'est ainsi dotée, en 2010, d'un « P.A.V.E. » (Plan d'accessibilité de la Voirie et des Espaces publics), faisant partie des 2 % des communes alors en conformité avec cette législation. (Voir *Le Dromadaire* N° 22 de janvier 2011).

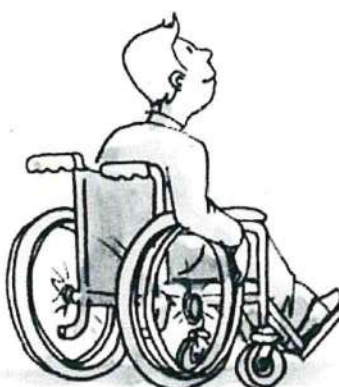


Ainsi, les travaux d'aménagement du Cœur de Village, réalisés en 2012, ont tenu compte de ces recommandations : les bordures sont aisément franchissables, les arrêts du car scolaire sont normalisés pour embarquer des personnes à mobilité réduite, une place de stationnement leur est aussi réservée, la cabine téléphonique encore est étudiée pour une personne en fauteuil roulant et les avaloirs d'eaux pluviales ne génèrent aucun risque pour des roues ou des béquilles.



En ce qui concerne les bâtiments, un diagnostic a aussi été réalisé en 2011. Mais là, la loi prévoit qu'ils devront répondre aux conditions d'accessibilité dès le **1^{er} janvier 2015**. L'application de la réglementation à des locaux existants n'est pas toujours aisée et peut impliquer d'autres contraintes. Quelques solutions simples ont été mises en évidence (par exemple en matière de signalisation), des dérogations peuvent être sollicitées dans certaines situations mais des impératifs demeureront qui peuvent engendrer des modifications conséquentes dans l'organisation des locaux . . . et générer d'autres contraintes !

Pour notre commune, il n'apparaît déjà pas opportun d'envisager des aménagements pour l'église, au regard de sa configuration favorable et de son utilisation minimum. Mais des questions se posent pour la salle des fêtes (principalement pour ce qui concerne les toilettes adaptées), mais aussi la mairie, qui nécessiterait encore des aménagements pour compléter la rampe d'accès dont elle est dotée depuis déjà dix ans. Une réflexion est donc en cours pour tenter de combiner contraintes techniques, réglementation et possibilités financières.



URBANISME

Décidée en juillet 2010, la procédure d'élaboration du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) suit son cours.
En 2012, le groupe de travail s'est réuni 8 fois.

Une procédure précise

Un PLU est composé de diverses pièces : le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durables de la commune (« P.A.D.D. », pièce maîtresse du PLU), les orientations d'aménagement et de programmation (« OAP »). L'ensemble permet ensuite d'établir des **documents graphiques** (plan de zonage) assortis d'un **règlement** ; des pièces annexes peuvent encore compléter ce dossier. L'ensemble doit être en parfaite cohérence avec le cadre législatif et réglementaire. Ainsi, un cadre de travail est fixé par l'Etat et le schéma de cohérence territoriale (« SCOT ») du bassin de vie de Bourg en Bresse (Bourg Bresse Revermont, ou « BBR »). Les services de l'Etat ont alors compilé, dans un premier dossier (le « porter à connaissance »), tous les éléments supra-communaux et le contexte local. Il convient donc de respecter des enjeux incontournables : assurer une gestion économe de l'espace, favoriser la cohésion sociale, prendre en compte les risques et les nuisances, préserver l'environnement et le paysage et penser le PLU dans le cadre des nouveaux enjeux de la mobilité.

Le rapport de présentation a été validé le 1^{er} juin par le Conseil Municipal, et le **PADD a fait l'objet d'un débat le 16 novembre**. Il rappelle les objectifs des élus et précise les orientations générales du projet.

Objectifs

- * Conserver au village son caractère et son identité
- * Optimiser le bâti actuel et respecter la capacité des équipements en place
- * Maîtriser son développement en privilégiant prioritairement la partie actuellement urbanisée
- * Fixer des règles locales pour accompagner ce développement plutôt que de le subir
- * Préserver l'activité agricole

Orientations du P.A.D.D.

- * Maîtriser le développement urbain du village
- * Conserver au village son caractère et son identité
 - * Introduire plus de diversité dans l'habitat
 - * Préserver l'activité économique
- * Préserver la qualité environnementale et les paysages naturels
- * Prendre en compte les risques et les nuisances



La réflexion continue maintenant sur le projet global et sa concrétisation en termes de règlement et de zonage.

Un bassin de vie en expansion

Le « SCOT » (Schéma de Cohérence Territoriale) définit une armature territoriale pour le bassin burgien avec des équilibres entre les espaces urbains, naturels et agricoles, en considérant aussi, le développement économique, la cohésion sociale et les déplacements. Vingt mille habitants supplémentaires sont envisagés d'ici 2028, une répartition de cette évolution est donc déterminée, qui guide les conditions des documents d'urbanisme du territoire. En 2008, sur les 74 communes de Bourg Bresse Revermont, Drom faisait encore partie des quatre non encore dotées d'un tel document. Un « état zéro » a ainsi été défini pour toutes les communes, au 1^{er} janvier 2008. Il constate l'emprise urbaine et définit, en surface, les possibilités d'extension à venir.

LE PROJET DU TERRITOIRE

1. Développer le territoire en organisant sa croissance démographique et économique
2. Structurer le territoire autour d'une armature territoriale
3. Maîtriser la consommation de l'espace et préserver les milieux naturels et les paysages

Concertation

Une première réunion publique a permis de présenter l'état d'avancement de la démarche, le 14 décembre 2012. En introduction de cette rencontre, Madame Dally Martin, urbaniste, s'est attachée à rappeler qu'un P.L.U. est un document traduisant la politique d'aménagement du territoire de la commune; il relève du domaine du droit public et non du droit privé. Elle citait en préambule les termes du code de l'urbanisme : « *Le territoire français est le patrimoine commun de la nation. Chaque collectivité publique en est le gestionnaire et le garant dans le cadre de ses compétences. Les collectivités publiques harmonisent leurs prévisions et leurs décisions d'utilisation de l'espace* ». Le Maire a aussi rappelé qu'un dossier est consultable depuis plus d'un an en mairie, aux heures habituelles d'ouverture, complété d'un cahier de suggestions, en rappelant que **cette phase de concertation vise à évoquer le territoire global et non à traiter de cas personnels.**

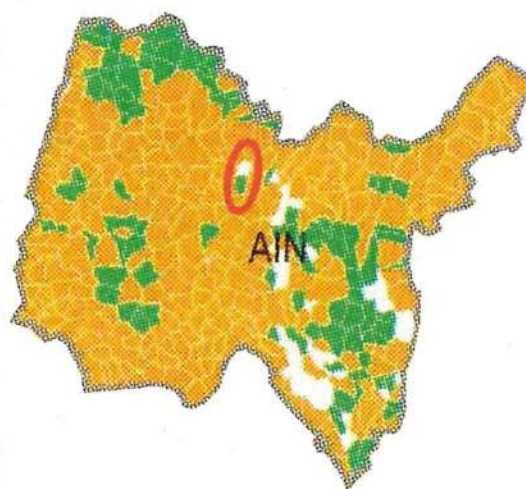
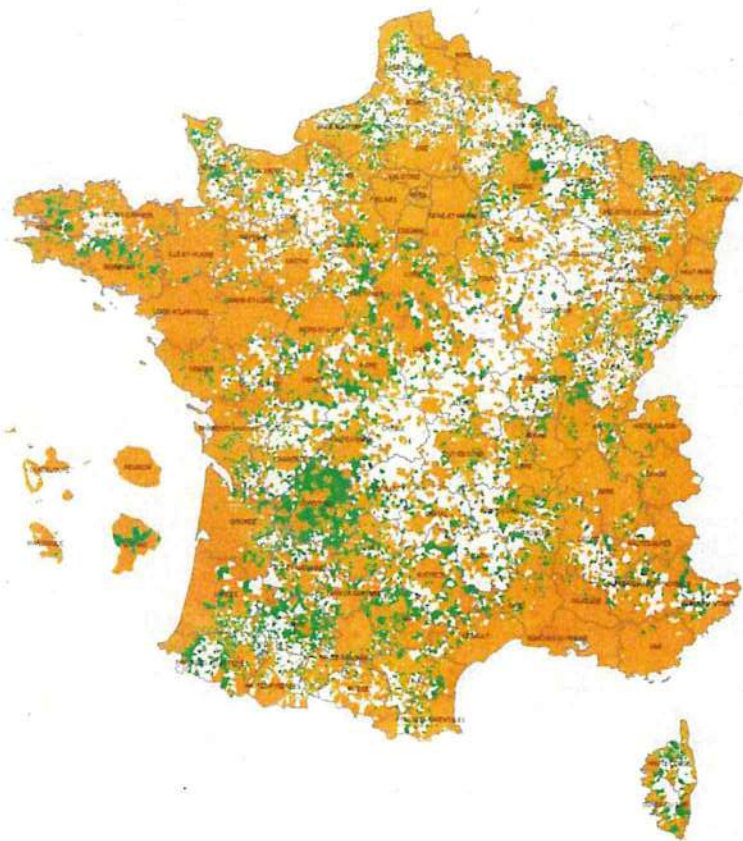
Le public a alors pu constater la complexité de cette procédure. Parmi l'assistance, un propriétaire (par ailleurs commissaire-enquêteur) est intervenu pour dire qu'il avait apprécié la présentation faite, notamment le cadre à respecter. Il a insisté sur l'importance de l'enquête publique avec la possibilité pour la population de formuler des observations et des requêtes. Le commissaire-enquêteur analyse et donne suite aux observations dans son rapport (favorablement ou non au vu du dossier). Satisfait de la communication déjà faite, il a aussi précisé l'importance de la concertation car de nombreux recours sont formulés sur la base de cette concertation. Pour lui, l'élaboration d'un PLU est un acte courageux de la part des élus car les décisions prises peuvent engendrer quelques mécontentements.



Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et Cartes Communales (CC) au 1/1/2009

- POS/PLU en élaboration, approuvé ou en révision
- CC en élaboration, approuvée ou en révision

En matière de document d'urbanisme, il apparaît intéressant de situer Drom par rapport aux autres collectivités, aux niveaux national et départemental.



(notre tâche blanche se repère même sur la carte de France !)

ENVIRONNEMENT ET DÉCHETS

Pour des collectivités éco-exemplaires

Le 1^{er} mars, élus, agents, collaborateurs et dirigeants d'associations ont été conviés, par la CCTER (Communauté de Communes de Treffort En Revermont) à une réunion d'échanges et d'informations sur les bonnes pratiques à conforter pour légitimer les comportements demandés à la population. Dans le quotidien de la collectivité et les manifestations des associations, un équilibre cohérent peut facilement être trouvé entre efficacité et contraintes, entre efforts et « marge de manœuvre », les agissements de chaque agent ou dirigeant restant la meilleure façon de susciter une amélioration du comportement de la population. Entre exemples et suggestions, des précisions et des rappels ont pu être faits, principalement sur le tri des déchets, permettant à chacun de devenir aussi un démultiplicateur d'information.



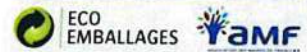
36 000 pour le tri

Les collectivités organisent la collecte sélective des déchets depuis déjà 20 ans, et les études confirment la montée en puissance de la conscience environnementale du citoyen consommateur. Le tri des déchets incarne alors un engagement particulier : pour 93 % des français, c'est le premier geste pour l'environnement. Un nouveau défi est maintenant à relever : offrir aux usagers la possibilité d'intégrer ce geste citoyen dans leur vie quotidienne et trouver les organisations qui rendent ce geste aussi familier que celui de sortir la poubelle.

Une réflexion est alors engagée sur ce sujet par **Eco-Emballages** et l'AMF (Association des Maires de France) qui organisent une série de rencontres locales pendant six années, à l'intention des 36 000 maires de France. Six lancements nationaux ont eu lieu pour cette opération : cinq en métropole et un en outre-mer.

RENCONTRES

**36000
POUR
LE TRI**



Michel Voisin, président des Maires de l'Ain, est aussi délégué de l'AMF auprès de Eco-Emballage, pour tout ce qui touche le tri des déchets. C'est alors à Bourg en Bresse qu'a été lancé, le 9 mars, le thème **école et famille**, animé par Patrice Drevet, journaliste (ex présentateur météo à Antenne 2), en présence de Eric Brac de la Perrière, directeur de Eco-Emballage. Représentant l'Association des Maires Ruraux de l'Ain, le Maire de Drom était accompagné de Sylvain Turpin, instituteur de Drom, pour présenter ce thème et l'action de son école qui vise une **labellisation Eco Ecole**. (Exemple qui a ensuite été cité dans la plupart des réunions suivantes lors de la démultiplication de cette opération sur le territoire national !).



Des écoliers écocitoyens

Dans le cadre de l'opération « **Nettoyons la nature** », les Dromignons ont fait une intervention commando sous la conduite du capitaine Sylvain Turpin, leur maître d'école. Sans aller bien loin, ils ont œuvré autour du point d'apport volontaire (le « P.A.V. »), où trois bennes sont destinées à recevoir les déchets recyclables : verre, papier, emballages. Dans le buisson jouxtant cet équipement, ils ont trouvé pas moins de 66 kilos de déchets « oubliés » là par des consommateurs peu respectueux, dont 15 kilos de bouteilles (qu'il suffisait de déposer dans le conteneur juste à côté !). . . et un balai presque neuf, qui a été adopté pour l'école !

Une leçon intéressante mais bien déplorable pour des enfants à qui le bon exemple n'est pas montré par des adultes aussi lâches qu'irrespectueux.

Les petits réparent les incivilités des grands →



Amélioration du tri et baisse des tonnages

En 2012, le poids moyen des « OMr » (Ordures Ménagères résiduelles), confiés par les usagers à la collecte hebdomadaire, a continué à diminuer pour arriver à 147,70 kilos par habitant (contre 155, 97 en 2011). Sur la CCTER (Communauté de Communes de Treffort en Revermont), ce nombre varie de 140,3 à 157,4 ; **Drom se situant à 142,8 kg/habitant** (147 en 2011).

Tonnages collectés au PAV (Point d'Apport Volontaire) →

Là, il convient de noter une amélioration du taux de « refus de tri » (déchets indésirables dans la colonne des emballages), qui passe de 10,8 % à 8 % (soit 346 kg qui ont dû être redirigés vers le centre d'enfouissement, et facturés une deuxième fois au prix fort).

	Total	Kg/habitant
Emballages	4,32 t.	20,5 kg
Papier	6,33 t.	30,0 kg
Verre	9,54 t.	45,2 kg
Total	20,19 t.	95,7 kg



Il convient de bien respecter les consignes indiquées sur les conteneurs et, en cas de doute, il est préférable d'éliminer un déchet vers la poubelle traditionnelle.

Quel plastique va au P.A.V. ?

Il existe un moyen simple de se rappeler quels emballages en plastique sont admis au point d'apport volontaire : ils doivent avoir **une forme de flacon ou de bouteille, avoir contenu du liquide et avoir nécessité un bouchon**. Pour des raisons de gain de place, il est demandé de les écraser.

Tout autre plastique (sac, barquette, emballage rigide, pot de yaourt) est, *pour le moment*, à proscrire dans cette benne (des évolutions sont possibles, pour lesquelles toutes informations seront diffusées).

Une normalisation des consignes de tri est en cours d'élaboration au niveau national, qui devra faire tomber les incompréhensions liées aux différences de modalités entre les territoires.

Tarifification incitative

Le « Grenelle de l'Environnement » demande aux collectivités d'aller vers une « **tarifification incitative** », permettant de facturer chaque usager en fonction de son comportement et de sa production de déchets d'ajuster le coût du service facturé au comportement de chacun (et à la quantité de déchets qu'il produit), ce qui est évidemment plus équitable que la taxe, adossée à la taxe foncière (voir page 9) ; une étude est actuellement en cours pour déterminer les modalités les plus adaptées à notre territoire. Mais tout nouveau dispositif générera inmanquablement des investissements et des surcoûts de fonctionnement qui risqueraient, dans notre cas, d'atténuer, voire de pénaliser, le bénéfice de ce système . . . !

Le conseil communautaire aura alors à opérer des choix en connaissance de cause (pour conserver le système actuel ou en adopter un autre). Rappelons que le montant moyen réel de la taxe des ordures ménagères payée en 2012 a été, à Drom, de 46 € par habitant.

CARRIÈRES

Carrière Guinet-Derriaz



Le dossier complet pour la réouverture de ce site de pierre de taille est désormais entre les mains de l'Etat. Dans le cadre de sa convention avec la commune, la société Rabier, elle-même membre du groupe La Pierre de France, a fourni la pierre pour confectionner les îlots des quatre carrefours aménagés au cœur du village. Seize éléments, réalisés sur mesure en pierre de Drom (pour un poids total estimé à une quinzaine de tonnes), ont ainsi été extraits, taillés, flammés, livrés et ajustés gracieusement.



Les îlots dans leur état original

Carrière Guinet



La société Rivat effectue ici des campagnes de plusieurs semaines consécutives pour exploiter un stock résiduel de granulat, dans le cadre de son autorisation de juillet 2011.

Pour l'année 2012 (de avril à juillet), les contreparties financières versées à la commune se montent à 4 900 € (soit l'équivalent du quart de la taxe d'habitation perçue).

Carrière Famy

Pour son ancienne carrière de la Livette (Col de France), la société Famy a déposé, en mai, une demande d'installation de stockage de déchets inertes provenant de ses chantiers (pierres, terres et cailloux ne contenant pas de substances dangereuses).

Le projet comprend un aménagement pour la gestion des eaux pluviales et une remise en état du site avec un ensemencement au fur et à mesure du remblai, puis le boisement des parcelles appartenant à la société.

Là aussi, le dossier est donc actuellement en cours d'études dans les services de l'Etat.



RÉINSERTION, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ... ET CULTURE !

Une action de formation a été organisée pour accompagner la réinsertion de détenus en fin de peine en les aidant à se réadapter à une activité professionnelle continue. En effet, un quartier de semi-liberté a été ouvert au centre pénitentiaire de Bourg en Bresse et le juge de l'application des peines peut affecter des stagiaires sur l'action en fonction des éléments de leur dossier et du projet de réinsertion.

Fruit d'un partenariat entre le **SPIP** (*Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation*) et le **CFPPA des Sardières** (*Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole*), cette démarche bénéficie de financements de la **Région Rhône Alpes**, du **FSE** (*Fonds Social Européen*) et de l'**administration pénitentiaire**. Elle associe aussi des collectivités territoriales qui « fournissent » des chantier-écoles. Drom s'est alors porté aussitôt volontaire pour accueillir ainsi une petite équipe encadrée par un professionnel.



Au printemps, une première équipe est ainsi intervenue au **bois de Fay** et à l'**entrée du tunnel** d'assèchement. Ces deux sites étaient devenus la proie d'une végétation toujours plus envahissante ; ils ont alors fait l'objet de travaux d'élagage pour les rendre plus accessibles et accueillants aux nombreux visiteurs du sentier d'interprétation karstique « *Les chemins de l'Eau* ».



Dans la foulée, le groupe a aussi procédé à un débroussaillage à **St Julien sur Roche**, sur le territoire de Ramasse, dégagant les vestiges de l'ancienne église, monument historique depuis 1945.

A l'automne, un deuxième groupe, toujours choisi sur dossier par le juge, s'est vu confier le **lavoir**, pour des travaux de terrassement. Dans une excavation créée artificiellement il y a trois ou quatre siècles, cet équipement est doté d'aménagements de 1831 et 1884 sur une portion de rivière souterraine mise à jour. A l'origine centre vital du village, puis lieu de rencontre, le site a maintenant une vocation pédagogique et patrimoniale, lors des visites du sentier karstique. Depuis quelques années, il s'est aussi trouvé une vocation culturelle en accueillant régulièrement des concerts. Il est alors recherché une meilleure régularité de la place devant le bâtiment en pierre, d'une part pour mieux le valoriser en restituant sa hauteur sur toute sa longueur et, d'autre part, pour tenter de créer une surface plane plus confortable pour les artistes lors des concerts.



Après un travail entièrement à la main, un premier espace est maintenant dégagé, qui devrait faire l'objet d'un agrandissement pour une optimisation des (nouvelles) conditions d'usage de ce lieu.



Cette démarche citoyenne devrait se poursuivre en 2013 : la commune est donc déjà « inscrite » pour accueillir d'autres chantiers dans ce même cadre.

UNE PONCTUALITÉ ASTRONOMIQUE !

Le temps s'est arrêté, à Drom, dès les premiers jours de 2012 : le clocher ne sonne plus et les aiguilles sont figées sur les cadrans. Il ne fallait pas voir là les prémices d'une fin du monde annoncée pour cette année, et encore moins un artifice municipal pour retarder cette échéance. Un problème d'origine indéterminée a affecté le mécanisme de l'horloge et détérioré une pièce importante servant à la remontée de son poids.

L'entreprise chargée de sa maintenance a aussitôt été alertée et deux solutions ont été étudiées, posant un cruel dilemme aux élus. En effet, une réparation était possible, conservant cet élément de ce patrimoine dans son état d'origine, mais nécessitant de continuer d'assurer une surveillance régulière de cet équipement. D'autre part, l'électrification de l'horloge et des sonneries revenait à un coût équivalent, avec des garanties de précision et d'autonomie jamais connues depuis 1938 (année de la mise en service de l'horloge).



Cette deuxième solution a été retenue par le conseil municipal, pour un montant de 2 975 € TTC. Une programmation de sonneries a aussi été étudiée, mais cette option n'a pas été retenue. Par contre, il est prévu une mise en valeur de l'ancien mécanisme.

Drom est ainsi resté plus de deux mois sans heure et sans sonnerie. Désormais, le clocher est réglé sur l'horloge astronomique (après quelques années d'un suivi britannique), les cadrans affichent donc une heure constamment fiable, précise et officielle ; quant à Albertine (la grosse cloche, au nord), après quelques semaines de repos, elle rythme de nouveau les heures du village.

Conseiller municipal délégué à cet équipement, Tony a alors bénéficié d'une conséquente réduction de son temps de travail qu'il a pu aussitôt apprécier : les changements d'heures été/hiver se règlent tout seuls !



Connaissez-vous ces petits personnages
qui soutiennent Marie-Alice (la petite cloche, au sud) depuis 1904 ?

ANIMATION CULTURELLE : TOUJOURS DE LA DIVERSITÉ



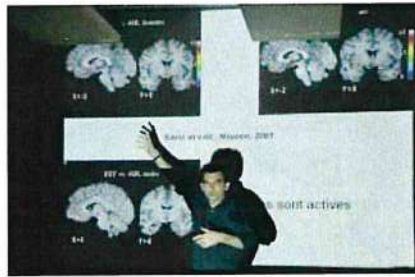
Le 8 avril, c'est encore la bibliothèque qui a lancé le programme 2012, avec « *Les bons contes font les bons amis* », dans le cadre de l'animation « **Premières Pages** », en invitant, cette année, une conteuse. Après un passage à l'école où des échanges littéraires se sont organisés avec les élèves, Jacqueline Michelard a enchanté son auditoire à la bibliothèque, générant tour à tour le rire, le rêve, l'émotion ou l'émerveillement, sans compter les devinettes et les exercices partagés de diction.



Le 19 mai, avec la Société des Amis de Montdidier, la 5^{ème} Université Populaire en Revermont déclinait parfaitement le thème « *Sortons la science des labos* » avec des interventions de haut niveau. Après une visite guidée du tunnel, le matin, l'après-midi se poursuivait à la salle des fêtes, investie par un auditoire studieux et des intervenants captivants, saupoudrant d'humour les sujets les plus complexes et suscitant des échanges multiples jusqu'en fin de journée.

José Dias, directeur du musée archéologique de Hières sur Amby (Isère), se chargeait d'abord d'expliquer l'archéologie, science qui peut se révéler aussi passionnante que rébarbative. Puis, Olivier Rampin, neurophysiologiste et chercheur à l'INRA (Institut National de Recherches Agronomiques), détaillait l'étude du cerveau et de son fonctionnement, décortiquant la relation entre les organismes et les comportements induits, tant dans le monde animal que chez l'humain, dans le domaine relationnel, puis social, etc.

Enfin, la soirée se terminait à l'église St Thyrsse avec la Mérelliante et Canta'Elles, deux chorales bugistes d'un niveau exceptionnel, dont les prestations ont été rehaussées par l'acoustique du bâtiment et ont permis de découvrir et valoriser le chœur gothique de l'église paroissiale.



Toujours en mai, le 26, Drom faisait partie de la cinquantaine de communes inscrites à la première édition de l'opération « **Lectures communes** », fête du livre et de la lecture dans le monde rural, lancée par l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), pour que la culture ne soit pas un luxe réservé aux habitants des villes. Sous l'égide de la bibliothèque municipale, « *Vous connaissez pas la nouvelle ?* », soirée littéraire, s'est alors déroulée dans une ambiance intimiste, mais avec des visiteurs de tous les pays de l'Ain, et même de départements voisins, autour des nouvelles de Bernard Chatelet*, sur le thème de la famille : lectures, interprétations, projection, musique.



Accompagné de deux musiciennes et une comédienne, et dans un décor minimaliste avec des accessoires précis, cet auteur s'est tour à tour transformé en conteur ou comédien, jonglant avec les intonations, maniant le verbe avec dextérité, rendant vivant chaque fait du quotidien et détaillant à l'extrême les travers de ses contemporains. Purement imaginaires ou tirés de faits réels, mais toujours avec la Dombes et l'Ain pour décor, les récits ont navigué de la tendresse authentique vers le cynisme le plus abouti, chacun déclenchant systématiquement l'hilarité de l'auditoire.



(* : écrivain dombiste auteur d'une douzaine d'ouvrages : romans, polars, pamphlets, théâtre et recueils de nouvelles ; trois d'entre eux ont été reconnus par quatre prix littéraires, régionaux et nationaux)



Le 24 juillet, **Rendez-vous surprise** avec l'office de tourisme. Sortant des limites du territoire, une petite balade pédestre était proposée au départ de la chapelle des Conches, agrémentée de



ballades musicales au gré du chemin avec *Water please*, tour à tour conteur et marionnettiste, musicien et jongleur, passant de la harpe au violon, ou de la cornemuse au concertina, dans un mélange d'histoire celte et de légendes . . . sans oublier quelques explications sur la sainte colline, son histoire et ses monuments !



Après les sommets, deux jours plus tard, le 26, c'est au fond de la vallée que se déroulait le désormais incontournable **Jeudi du Revermont**, avec *Les Korrigans*, qui faisaient tomber le record d'affluence avec plus de 400 spectateurs dans le « cabasson » (et autour !), qui n'ont pas ménagé applaudissements et rappels.



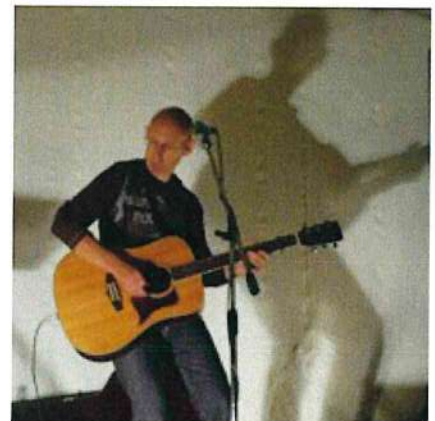
Le 22 août, **La Voie des Colporteurs** était de retour à Drom, avec sa cloche, ses ânes, ses conteurs et musiciens . . . et une « hotte à breloques », pour échanger histoires et chansons contre un repas avant de reprendre le chemin.



Le 13 septembre, le chœur masculin *Voidum* a choisi l'église de Drom pour sa **répétition hebdomadaire**. Si ce moment était destiné à travailler le répertoire et, plus particulièrement, un nouveau morceau, les portes sont restées ouvertes et les visiteurs ont ainsi pu se délecter d'une quinzaine de chants variés, dont la douceur ou la puissance étaient relevés par l'acoustique de l'édifice gothique . . . ils ont aussi pu repérer les talents cachés d'un autochtone !



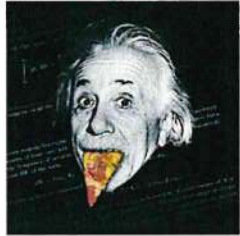
Le 29 septembre, pour la **fête de Drom**, les conditions climatiques ont obligé les organisateurs à se rabattre du lavoir à la salle des fêtes pour le concert du samedi soir. C'est alors dans une ambiance tout à fait intimiste qu'elle a résonné aux accords de la guitare électro-acoustique de *Jean-Marc Pignet*. En virtuose de son art, il a balayé tous les standards du blues, de Bob Dylan aux Blues Brothers, des Rolling Stones à Rory Gallagher.





Dans l'Ain, la fête de la science 2012 a été lancée par un spectacle au théâtre de Bourg en Bresse, joué ensuite en Revermont, puis en Bresse. Drom a ainsi accueilli Damien Jayat pour une conférence d'un genre nouveau sur

un sujet très sérieux . . . voir indigeste ! Avec « *Einstein, l'amour et la pizza* », cet ingénieur, docteur en biologie, a réalisé un one man show époustouflant sous le principe « déconne et science ». De l'infiniment petit à l'infiniment grand, en passant par l'homme « infiniment moyen », le scientifique s'est fait comédien et les principes de base qui régissent notre univers sont devenus d'une simplicité à la portée de chacun : la mécanique quantique accessible à tous !



De plus, le public a aussi pu compléter ses connaissances dans le domaine de la philosophie. Sans avoir à ingurgiter les presque 400 pages du « banquet de Platon », il a pu découvrir en quelques scènes et quelques minutes les échanges de Socrate, Platon ou bien encore de Phèdre et l'énoncé de leurs théories.

Ce spectacle était organisé avec Altec, centre de culture scientifique, technique et industrielle pour l'Ain.



Bibliothèque municipale

Bibliothèque municipale



2012 a connu une légère baisse de la fréquentation avec 136 visiteurs (77 enfants et 79 adultes) et 4 visites de l'école. 398 ouvrages ont été empruntés : 271 par les enfants, et 127 par les adultes.

En 2013, il est envisagé de programmer une ouverture le samedi matin, en plus du lundi en fin d'après midi, en fonction de l'arrivée d'un bénévole supplémentaire . . . mais il est toujours possible de proposer ses services pour cette structure, même pour un engagement minimum en temps !

Un nouveau site internet est proposé par la Direction de la Lecture Publique (anciennement Bibliothèque Départementale de Prêt) : www.lecture.ain.fr ; il présente toutes les bibliothèques de l'Ain, affiliées à la D.L.P., l'agenda culturel du département, permet de découvrir ses sélections, de partager les coups de cœur . . .

Il permet aussi, et surtout, de choisir un titre, de vérifier si il est inscrit, de le réserver par l'intermédiaire de la bibliothèque municipale. Il sera alors acheminé à la bibliothèque de Drom par la navette mensuelle. Outil de liaison, la navette apporte ainsi chaque mois les ouvrages commandés . . . et emporte ceux attendus ailleurs !

Si un titre n'est pas dans le catalogue, il est aussi possible d'émettre une demande : suivant les crédits disponibles, il peut éventuellement être acquis par la D.L.P.

Avec plus de 400 000 documents disponibles, vous trouverez forcément le vôtre !

* * *

Action culturelle de la C.C.T.E.R.

La Communauté de Communes de Treffort en Revermont a engagé une réflexion sur son projet culturel et confié une étude à un partenaire extérieur (la Société des Amis de Montdidier, organisatrice, entre autres, de l'Université Populaire en Revermont). C'est à Drom que s'est déroulée, le 4 juillet, la réunion de présentation de ses conclusions au Comité de Pilotage.

Rappelons que la CCTER est présente chaque semaine à l'école avec son intervenant musical, qu'elle finance l'Office de Tourisme et les deux écoles de musique pour les enfants de son territoire, et qu'elle anime Inter'Val, chorale communautaire.



lecture.ain.fr
Ma culture en ligne

- Trouvez un livre, un cd, un film.
- Recherchez la bibliothèque la plus proche de chez vous.
- Découvrez nos sélections.
- Partagez vos coups de cœur.
- Consultez l'agenda culturel

100%
Ain
Comité général

LE CINÉMA RURAL ITINÉRANT

A l'origine, le cinéma est né « itinérant ». En effet, après les premières projections des frères Lumière et jusqu'à l'aménagement, vers 1905, des premières salles de cinéma, les projections se sont déroulées la plupart du temps dans les vogues, foires, théâtres . . . Elles ne restaient donc jamais très longtemps au même endroit, même si elles y revenaient régulièrement. Cet aspect « ambulante », qui trouve ses origines dans le cirque, ne disparaîtra pas avec l'arrivée des « Eldorado », « Palace » ou autre « Royal » qui s'ouvriront dans les villes. Les habitants des petites communes continueront, eux à voir arriver régulièrement le « tourneur » avec son appareil de projection, son écran et ses bobines, afin d'offrir une séance de cinéma dans la salle des fêtes, au café du commerce ou, l'été, en plein air.

Par la suite, le cinéma itinérant a su intégrer chacune des avancées techniques successives (le parlant, la couleur, le cinémascope) et a régulièrement amélioré son matériel pour satisfaire son public éloigné des centres urbains. Ainsi, au milieu des années 1980, grâce à l'arrivée de projecteurs portables 35 mm, la totalité des circuits itinérants, qui fonctionnaient avec le format réduit 16 mm, a rapidement adopté le format « 35 mm standard » utilisé dans toutes les salles du territoire.

Aujourd'hui, il est dénombré, en France, 131 circuits desservant 2 351 localités (la quasi-totalité étant des communes de moins de 10 000 habitants). La population concernée par ce type de diffusion est de 6,85 millions d'habitants, soit 11,2 % de la population totale. Pour la région Rhône-Alpes, 26 circuits desservent 299 localités à l'aide de 34 projecteurs portables et 22 projecteurs fixes. Ils totalisent 252 223 entrées, lors de 6 014 séances.

En Bresse-Revermont, **une association** s'est créée en 1984, à laquelle **Drom a adhéré en 2002/2003** ; à ce jour, **plus d'une centaine de bénévoles** diffusent ainsi le cinéma sur 16 communes (dont 5 de la CCTER).

Aujourd'hui, l'arrivée de la projection numérique dans les salles et son développement rapide (plus de 90 % des écrans de la région Rhône-Alpes sont équipés au 1^{er} décembre 2012) et la disparition prochaine du support argentique obligent les cinémas itinérants à ne pas rester en dehors de cette mutation à moins de disparaître totalement.

Le projecteur numérique itinérant est toujours à l'étude. Le coût d'une unité de projection avoisinerait les 60 000 € HT. Des aides du CNC (centre national de cinématographie) complétées des aides régionales pourraient financer une grande part de l'investissement.

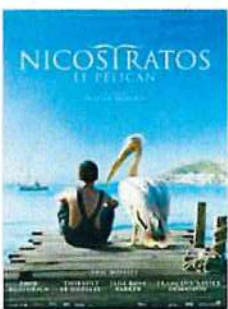



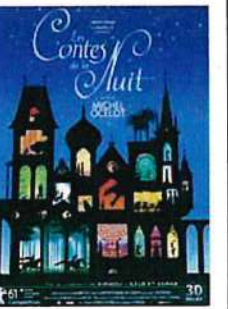


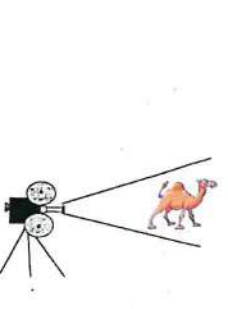
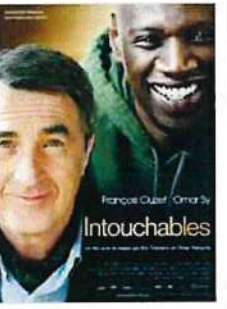





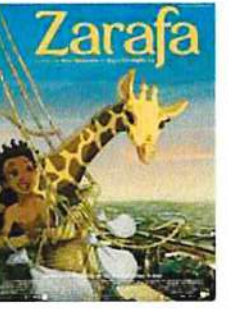
(Avec l'aimable complaisance de Guy Courvoisier, trésorier du Cinéma rural itinérant Bresse Revermont)



Fabrice aux bobines, Marie-Thérèse aux entrées . . .

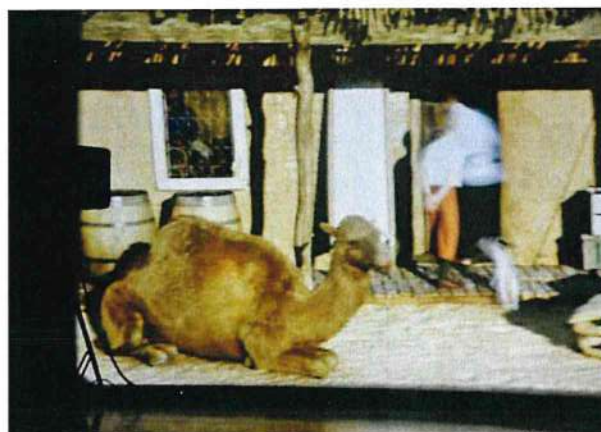
(Et encore, oeuvrant dans l'ombre : les deux Martine, Jean François, Tony, Isabelle)

**La saison 2011/2012 à Drom : 193 entrées (de 6 à 34).
Le programme . . . et les commentaires à chaud, juste à la fin de la séance !**

 <p><i>Un grand bol d'air, à tire d'ailes !</i></p>	 <p><i>. . . bof . . .</i></p>	 <p><i>Dur, trop dur !</i></p>	 <p><i>Ce sera le dernier . . .</i></p>	 <p><i>Petits contes, jeux d'ombres et de lumières, belles histoires . . .</i></p>
 <p><i>Mélange de genres surprenant . . . Bof</i></p>	 <p><i>CHOUETTE : il va y avoir une suite !</i></p>		 <p><i>Etre si drôle sur un sujet si grave !</i></p>	 <p><i>Que de bonté, que d'humanité !</i></p>
 <p><i>Cha dépote !</i></p>	 <p><i>Quel silence . . .</i></p>	 <p><i>Pur . . . sang !</i></p>	 <p><i>Pas vraiment sympa, le mec !</i></p>	 <p><i>Touchante, la girafe !</i></p>



**Au fond de la salle,
les techniciens regardent Tintin !**



QUELQUES MOTS ET UN PETIT CROQUIS SUFFISENT ...

Enseignant, auteur, chroniqueur de presse indépendant, conférencier, **Christophe Fléchon** jongle avec les mots qu'il choisit toujours savamment et parcimonieusement. Il avait été notre invité pour l'inauguration de l'aménagement de la bibliothèque municipale, lors d'une des toutes premières manifestations, en France, de l'opération *Premières Pages*. (voir *Le Dromadaire* N° 21).



Suivant l'actualité de notre commune, ce Bressan lui a dédié quelques vers, illustrés par son compère cavet, **Pascal**, dessinateur de presse qui croque l'information chaque semaine dans plusieurs hebdomadaires régionaux, blogs et sites internet. Quelques uns de ses dessins ont d'ailleurs déjà été repris pour illustrer *Le Dromadaire* et *Le Petit Dromadaire* !



Star karstique

Le sarcastique
Perd tout grief
A Drom, le fief
De l'art karstique,
Car son relief
Est fantastique !



Un bon fromage du fond des âges

Râclons
A Drom
Un rond
De clon !

Textes de Christophe FLECHON, dessin de PASCAL

Dans son ouvrage « *Un nectar de Jard'Ain* », Christophe avait déjà parcouru le département, accompagné de Philippe Delisle, universitaire, pour les dessins et de Franck Testart, enseignant, pour les photos.

Quelques extraits pour notre secteur :

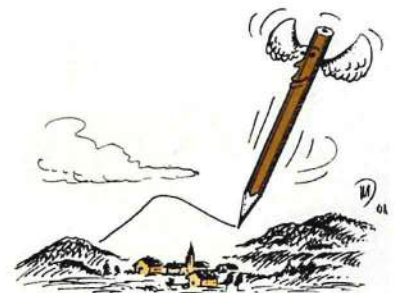
La marche à suivre en Revermont

Sans machine,
Va, chemine,
Dodeline,
De colline
En doline !



Notre vert toit revermontois

Nom mignon
De colline
Le mont Myon
Qui domine
Le sillon
Se dessine
Au crayon
Et fascine



Tu es pierre ...

Par l'équerre
Et la masse
Le calcaire
De Ramasse
Fit carrière
Dans la pierre

Debout à Cize

Le pont de Cize
A Bolozon
A deux rangs d'arches
Et bonne assise
Alors Osons :
En avant marche !



Villereversuran"

Le Suran
Susurrant,
Au babil
Qui rassure,
Passe à Ville-
Reversure...

UN TERRITOIRE VISITÉ

Notre village et notre vallée n'ont encore pas manqué, cette année, d'attirer moult visiteurs.

Créée il y a de nombreuses décennies, la **Société des Naturalistes et Archéologues de l'Ain** se compose de six sections : botanique, lichenologie, mycologie, odonatologie (l'étude des libellules), ornithologie et sciences de la terre. Régulièrement, leurs activités de recherches, d'observations et d'échanges conduisent ces passionnés sur le terrain pour des visites en relation avec leurs passions. C'est ainsi qu'ils sont venus, en avril, se faire expliquer et observer les phénomènes karstiques dans la vallée de Drom et leurs conséquences sur l'hydrographie.



Depuis 2000, le sentier d'interprétation karstique « **Les Chemins de l'Eau** » connaît une fréquentation toujours soutenue. Cet équipement, qui se veut pédagogique, ludique et touristique, avait été conçu dans le cadre de la Charte d'Ecologie Rurale, signée entre l'ATR (Association Touristique du Revermont), le Département, la Région et l'Etat (la seule de ce type en France). Fruit d'un travail commun entre la commune, le Club Départemental de Spéléologie de l'Ain et l'université Lyon I, il avait été entièrement installé par l'association Patrimoine, de Drom. Chaque année, **plusieurs centaines d'écoliers et de collégiens de tout le département** viennent en car pour une visite accompagnée par l'AGEK (Association de Gestion des Espaces Karstiques).

L'été, toujours avec l'AGEK, d'autres **visites guidées** sont organisées tous les mercredis par **l'office de tourisme Bresse Revermont**, qui drainent environ 300 curieux encore, sans compter tous les promeneurs individuels ou randonneurs organisés attirés par ce circuit.



Entre la saison des écoliers et celle des touristes, on voit alors souvent **Patrick Lairot**, accompagnateur professionnel diplômé d'Etat, en pleine explication.



En mai, dans le cadre d'un **projet « éco-acteur »**, deux classes du collège du Revermont se sont, par exemple, intéressées plus particulièrement à l'importance de l'eau sous divers aspects : son action dans le paysage, sa circulation, sa pollution et son traitement ; ils ont donc complété leurs connaissances par une visite de la station d'épuration.



Les agents de l'Etat

En octobre, dans le cadre d'une journée découverte, les agents de la « **D.D.T.** » (Direction Départementale des Territoires) ont aussi choisi Drom pour une rencontre amicale avec un programme de visites sur la commune (fromagerie, tunnel, galerie) et à côté (le village médiéval de Meillonas).

Il se dit que le Maire aurait essayé de profiter de cette aubaine pour faire avancer tous ses dossiers (même le directeur départemental était là) . . . !



Encore en octobre, avec l'AFPMA (Association pour la Formation et la Promotion des Métiers de l'Ain), presque 300 jeunes apprentis des métiers de la métallurgie ont été réunis, en début d'année scolaire pour une « journée de cohésion », en provenance de plusieurs parcours se rejoignant à Drom.



Toujours en octobre, une trentaine d'étudiants en Master « Développement des Territoire et Nouvelles Ruralités », de l'université Blaise Pascal, à Clermont Ferrand, ont aussi choisi le Revermont et Drom pour un travail sur le développement des petites communes rurales.

ÇA C'EST PASSÉ EN 2012 ...



Le vendredi 13 **janvier**, pour la première fois à Drom, il était organisé une cérémonie des **vœux de la municipalité**. A cette occasion, le chef de corps des pompiers présentait le défibrillateur dont est doté la compagnie, insistant sur la nécessité de prévenir et d'agir très rapidement.



Vague de froid en février : le thermomètre est resté aux alentours de moins 20 pendant deux semaines consécutives.

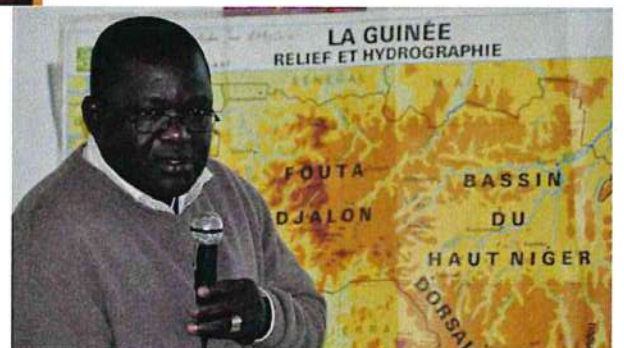
Seuls les agents communaux osaient mettre le nez dehors : Alex pour saler, et « La » Martine (méhariste municipale) pour distribuer *Le Dromadaire* !



Les **maires du canton** aussi : Jean-Yves Flochon, conseiller général, avait choisi Drom pour cette rencontre semestrielle (une bonne occasion pour goûter au Clon après avoir pris connaissance des affaires du Département et échangé les informations du canton!)

Petit déjeuner solidaire, le 17 **mars**, avec le CCFD-Terre solidaire, sur le thème « *fiscalité, partage des biens* ». Sékou Doumbouya, ingénieur en génie rural guinéen, travailleur social, a présenté son pays et l'action du CCFD : ses modalités et son importance pour l'avenir du pays.

(Comité Catholique
contre la Faim dans le Monde)





Mars s'est terminé avec une rencontre du MRJC de l'Ain (*Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne*, association de jeunesse et d'éducation populaire créée il y a 80 ans) : trente jeunes de tous les Pays de l'Ain se sont retrouvés à Drom.

Une nouvelle signalétique est apparue aux entrées de village . . .
 . . . à l'aube du **1^{er} avril** !



Le 14 **avril**, banquet des classes à Simandre pour 18 conscrits en 2 et en 7 de Ramasse et de Drom.

En **avril**, encore :

* Réunion d'information sur le terrain pour les agriculteurs du canton, en proie aux problèmes de surpopulation de campagnols.



* Présentation du nouveau service d'ERDF «**prévenance travaux**», avec Frédéric Soumagnac, directeur pour l'Ain et le Rhône ; Drom étant une des 6 communes test du département.



Juin a commencé par la **fête des voisins**. Belle occasion, au centre ville, pour installer des tables devant la fromagerie et partager une sympathique soirée !





Le lendemain, c'est l'association Patrimoine qui rénovait l'**escalier du lavoir** (installé par ses soins dix ans plus tôt !).

Par la même occasion, ces volontaires ont procédé au nettoyage du bassin et ont repeint la **pompe**, finement ouvragée, qui veille sur ce lieu depuis 1876.



A la fin du mois, la réunion du conseil communautaire de la **CCTER** (Communauté de Communes de Treffort En Revermont) se tenait à Drom.



Le 1^{er} **juillet**, un coup de foudre détruisait un frêne au nord du village . . . et occasionnait plusieurs séries d'interventions, pendant plusieurs semaines, sur des installations électriques, téléphoniques et d'éclairage public.



Le 9 **septembre**, la quatrième **Sortie des Radieuses** s'élançait pour un périple de 100 km avec plus de 1 500 cm³ . . .
. . . répartis sur 26 bolides, de 30 à 83 ans.





D'autres bolides traversaient le village à la fin du mois : après quatre années d'absence, le **Rallye du Suran** revient dans la vallée . . . mais dans l'autre sens ! Pour sa 18^{ème} éditions, il ne va plus aux Conches : il en revient.



Octobre rose pour la mairie, dans le cadre de l'opération de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Le village a aussi servi de décor pour quelques scènes de « *Rabbit zombie* », le court métrage réalisé par l'Espace Jeunes de la CCTER.



Les beaux jours de **novembre** ont permis au cimetière de rester longtemps joliment fleuri.



Et l'**alambic** a repris du service en **décembre** !



(Rien en mai et en août ? Mais si : consultez les pages culture ou fleurissement !)

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Le retour du Dromignon

Après six numéros parus entre 2005 et 2008, sous l'égide de Pascal Madignier, « **Le Dromignon** », journal des écoliers, semblait être tombé dans l'oubli.

C'était sans compter sur Sylvain Turpin, nouveau maître d'école, qui s'est improvisé rédacteur en chef, entouré de son équipe de journalistes en herbe. Après une reprise du tabloïd fin 2011, trois numéros sont parus en 2012. Initialement destiné aux familles et aux partenaires de l'institution, l'ouvrage est maintenant diffusé par internet et accessible sur le site de la commune.



Les bons contes font les bons amis

Lors de l'opération « Premières pages », à la bibliothèque, Jacqueline Michelard, conteuse, n'a pas manqué de passer d'abord à l'école où des échanges littéraires se sont organisés avec les élèves.

Echanges avec les (très) anciens élèves

Les écoliers de Drom souhaitent savoir comment était leur école « avant ». Alors, les anciens élèves sont venus leur raconter leur école . . . 70 ans plus tôt ! Monique, Lucette, Marcel et Paul, du club de l'Age d'Or ont ainsi passé un moment dans la classe de leur enfance, pour un moment d'échanges riches et passionnants autour d'une institution qui traverse les siècles. Un retour aux sources pour ces aînés!



La première école de Drom a été mise en service en 1840 (l'actuelle salle des fêtes), puis une deuxième en 1886. On distinguait alors l'école des filles et celles des garçons ; la mixité s'est ensuite installée en 1904 pour s'organiser entre les petits et les grands. Depuis 1925, une seule classe subsiste, qui regroupe tous les niveaux et a donné satisfaction à des générations de Dromniers.

Triplement des effectifs et choc des cultures



Des échanges épistolaires ont été entretenus entre l'école de Drom et l'école St Exupéry de Villeurbanne. Pour aller plus loin dans ces liens amicaux et la rencontre de mondes différents, 20 écoliers de CE1 sont venus jusqu'en Revermont depuis l'établissement de l'agglomération lyonnaise. Ils ont pu découvrir un environnement rural tout à fait inconnu pour beaucoup, dans un village dont la population est inférieure à l'effectif de leur propre école. Dans un deuxième temps a été organisée une expédition de nos petits cavets en milieu urbain.

Les Dromignons en concert

Dans le cadre de l'intervention musicale en milieu scolaire, avec la communauté de communes de Treffort en Revermont ; les écoliers de Drom ont travaillé à la préparation d'un spectacle à Musicollines : « *L'effet de Foehn* », avec des instruments sortant de l'ordinaire, dans une prestation préparée et orchestrée avec Didier, l'intervenant musical de la communauté de communes.



De l'ornithologie



Une deuxième rencontre a été organisée avec l'association du *Courlis Cendré*. Au programme : sortie sur le terrain pour observer les oiseaux à la lunette.

Pie grièche écorcheur, corneilles, milan noir, buses variables, pinson des arbres, étourneaux, faucon crécerelle, rouge-queue et verdiers d'Europe n'ont plus de secrets pour les écoliers de Drom.



Une nouvelle cantinière

Suite au départ de Sophie, une nouvelle cantinière a pris ses fonctions à la rentrée. C'est désormais Pascale Borget qui assure la garderie périscolaire et s'occupe du repas des Dromignons.



Des marionnettes

Les enfants ont eu droit à une présentation de l'art de la marionnette avec un intervenant professionnel. D'abord avec des explications, puis des travaux pratiques pour terminer par un petit spectacle.

L'histoire avec ceux qui l'ont faite.

2012 marque le 50^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Pas si lointaine, cette époque est pourtant mal connue. Jackie Ballet, ancien président du comité local de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie), a ainsi répondu favorablement à l'invitation du maire et de l'instituteur de Drom pour venir passer un moment avec les écoliers.



Se mettant à leur portée, il leur a ainsi expliqué ce moment de l'histoire de leur pays, racontant son expérience de jeune de 20 ans envoyé dans un pays inconnu à la « rencontre » d'un autre peuple, es séquelles de cette période. Puis il a dû répondre aux nombreuses questions que son auditoire, captivé, avait préparé à son intention !



Des actions environnementales

Tout au long de l'année, des actions écocitoyennes ont été organisées, avec l'aide de Sandrine, de la CCTER (Communauté de Communes de Treffort En Revermont). L'école prépare, pour 2013, un dossier pour une labellisation « Eco-école ».

Noël avec les « grands »

L'avant-dernier jour d'école, il y a un repas spécial à la cantine. Alors tous les élèves de la classe mangent ensemble, et il y a aussi Daniel, le Maire, Sylvain, le maître, Michèle, la secrétaire de mairie, Martine, la femme de ménage, Alexis, le cantonnier, et Pascale, la cantinière.

Et, pour terminer, il y avait du pétillant, fourni par le Sou des Ecoles (sans alcool, bien sûr) !



VIE ASSOCIATIVE

AMICALE SAPEURS-POMPIERS

Co-Présidents : Anthony Poncet
et Jérôme Terraillon
Secrétaire : Benoît Chetcuti
Trésorier : Michel Guillot



SOU DES ECOLES

Présidente : Souzanna Aviet
Secrétaire : Céline Terraillon
Trésorière : Nadia Carrier

CLUB DE L'AGE D'OR

Président : Alain Félix
Secrétaire : Michelle Félix
Trésorier : Jean Claude Massard



PATRIMOINE

Président : Alain Borron
Vice-Présid. : Marcel Raffin
Secrétaire : Jean Claude Massard
Trésorière : Martine Bonnet

COMITE DE FLEURISSEMENT

Présidente : Sousanna Aviet
Secrétaire : Nicole Fouillet
Trésorière : M. Thérèse Genin



ASSOCIATION REVERMONTAISE POUR LA CONSERVATION DES MECANIKES ANCIENNES

Président : Jean-Luc Lombard
Vice-Présidents : Yves Guillemot
et Noël Gonin
Trésorier : André Gallet
Trésorier adj. : Christophe Guillemot
Secrétaire : Alain Berry



LES MOUSQUETAIRES DU FUSIL

Président : Michel BLATRIX



L'OREE DU BOIS

Président : Roger CORRETEL



UNE RÉCOMPENSE POUR LE FLEURISSEMENT DE DROM

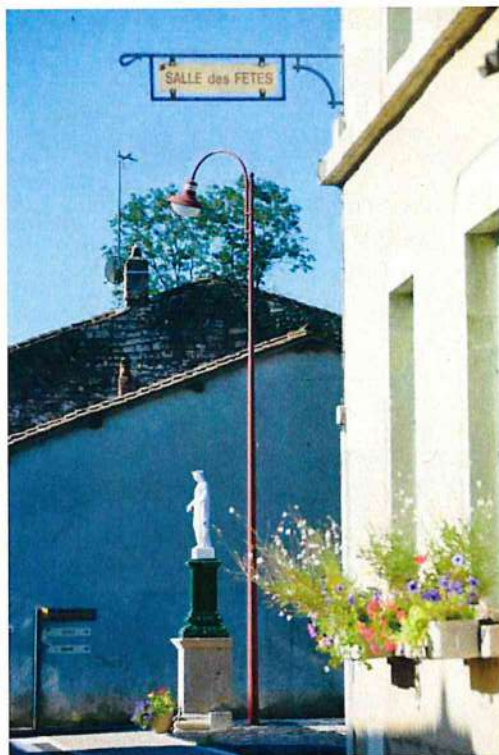
Cette année, une partie du fleurissement a été perturbée par le chantier d'aménagement du cœur de village, mais il faut croire que le résultat global a été fort apprécié puis qu'il a valu à Drom un des trois **prix de la Route Fleurie du Revermont**, celui de la mise en valeur du patrimoine.

Ce prix récompense l'action conjointe des bénévoles et de la commune, depuis des années, pour embellir notre cadre de vie. Que tous ceux qui participent à cette action soient ici remerciés.

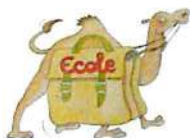
Mais une nouvelle année nous attend ! Pour ce qui concerne les nouveaux massifs créés au cœur du village, la commune a sollicité le comité pour concevoir leur composition avec le paysagiste titulaire de ce marché. Il a été recherché des décors à l'image du Revermont et de notre village, à la fois simples, variés, décoratifs, robustes, et ne nécessitant pas un entretien lourd.

Pour les autres décorations florales et leur entretien, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! Sans contracter « d'engagement de longue durée », il est possible d'apporter son aide pendant quelques heures seulement, par exemple en assurant l'entretien et l'arrosage d'un secteur pendant quelques journées entre juin et septembre.

A plusieurs, tout est moins contraignant !



UNE ANNÉE BIEN REMPLIE POUR LE SOU DES ECOLES



Une année se termine et une autre commence ; certes avec une nouvelle équipe mais toujours avec le même but « financer les projets de notre maître pour qu'il puisse accomplir tout ce qu'il souhaite avec nos « Dromignons ». Il est vrai que notre école est petite mais elle est tellement grande sur bien des points.

L'an 2012 a été bien chargée pour les membres du Sou et les enfants avec non moins de **neuf manifestations** qui, nous l'espérons, auront su animer et divertir notre village tout en permettant de financer grand nombre de projets ; c'est pourquoi nous tenons d'ailleurs à tous vous remercier pour votre participation sans laquelle toutes ces manifestations n'auraient pas lieu d'être.



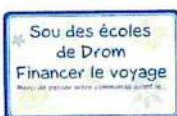
Fidèle, la traditionnelle **fondue** est présente tous les ans depuis de nombreuses années et permet de réunir, autour du Comté traditionnel de Drom, les habitants, bien entendu, mais également les amis et les familles.

Un moment rempli de convivialité, d'amitié et de bonne humeur. Une journée qui a fini en concours de chant entre les jeunes de Drom, d'un côté, et les parents *-non moins jeunes !-* de l'autre.

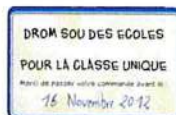
Qui a gagné ? ... nous vous laissons deviner !!!



Deux innovations sont alors arrivées en mars avec une vente de **fleurs**, et en novembre pour une vente de **chocolats**.



Tout le monde a su répondre présent et un bénéfice important a pu être réalisé grâce à votre participation.



Après les moules frites en 2011, la cour de l'école s'est transformée, cette année, en arène espagnole. Sous chapiteau et en plein air, tout le monde a pu déguster une **paella** en devenant eux-mêmes les écoliers d'un soir.



Fin Juin un moment important pour cinq enfants ; Nathan, Emma, Athéa, Etienne et Maël ont dit au revoir à l'école de Drom pour continuer leur chemin au collège.

Afin de leur souhaiter bonne chance et garder un souvenir de leur tendre école, le Sou leur a offert des **dictionnaires**, façon Koh Lanta.

Avec le concert du lavoir en juillet et le retour du Rallye à Drom deux **buvettes** ont vu le jour afin de se désaltérer en regardant des spectacles exceptionnels.





En septembre, juste après la rentrée, les écoliers d'autrefois ont fait leur apparition.

M. Turpin, en maître d'époque avec tous les enfants, ont fait revivre une ancienne classe sur un char et ont chanté la chanson « Le piton de Drom » pour le plus grand plaisir de tous.



Le questionnaire d'autrefois, le lancer d'œufs et la pêche à la ligne ont su rendre encore plus agréable cette S' Thyrsse 2012.



Halloween a également fait son apparition avec un nombre impressionnant de lutins, sorcières, squelettes et autre démons.

Tous les habitants ont généreusement ouvert leurs portes avec de multiples friandises pour le plus grand plaisir des petits.



Pour finir l'année, les illuminations avec le vin chaud, cidre chaud, crêpes et tartine de fromage fort ont su réchauffer tout le monde. Une **journée multi-associations** avec les pompiers, le club de l'Age d'Or et le Sou qui a illuminé le cœur du village. Une vente de couronnes, réalisées par les enfants, a su renforcer les caisses de la coopérative scolaire et rendre les pas de portes plus enchanteurs.



Et enfin, pour finir 2012, un spectacle offert à tous « *L'annonce* », avec un petit apéritif, pour tous vous remercier de votre générosité.



Le Sou des Ecoles tient à remercier tous les habitants, M. Turpin et sa famille et surtout la mairie pour leur soutien tout au long de l'année.



AVEC LES POMPIERS

En 2012, les sapeurs-pompiers de Drom comptent 7 interventions à leur actif (4 secours à personne, 1 accident sur la voie publique et 2 opérations diverses), soit une baisse de 50 % par rapport à 2011.

Depuis le printemps, le « C.P.I. » (Corps de Première Intervention) est doté d'un « pied de sirène », acquis auprès d'une commune voisine dont la compagnie a été dissoute. Lors d'un appel au 18, cet équipement permet désormais d'alerter directement les volontaires locaux par le biais d'un bip que chacun porte sur lui quand il est de garde, leur permettant de gagner quelques précieuses minutes pour se rendre sur les lieux des sinistres. Si l'intervention du centre de secours est aussi nécessaire, quand son équipe arrive avec des moyens supplémentaires, les premières actions les plus urgentes sont ainsi effectuées.

Deux nouveaux sapeurs ont intégré les rangs du C.P.I. : Benoît Perrigot et Nicolas Paubel, et deux autres ont été nommés à un grade supérieur.



Habitant à Drom depuis 2007, Benoît Chetcuti s'est engagé dès 2009 dans le CPI et a terminé toutes les formations nécessaires à l'exercice de la mission de pompier. Lors de la commémoration du 8 mai, il était alors déclaré pleinement opérationnel.



Le même jour, le caporal Bruno Aviet se voyait aussi remettre le galon de caporal-chef. Engagé dans la compagnie en 2001, c'est en 2004 qu'il a terminé sa période « probatoire ». En 2008, il acceptait de prendre la responsabilité de l'unité et était nommé caporal en 2009, ayant acquis ce niveau de formation. Le maire rappelait alors son action dans la redynamisation, le rajeunissement et l'équipement de cette structure au service de la population. Du côté de la population présente ce jour-là, les applaudissements étaient autant de remerciements et d'encouragements à tous ces bénévoles.

Il convient aussi de préciser que le sapeur Anthony Poncet a signé un **double engagement** : au C.P.I. de Drom, mais aussi au Centre de Secours du Suran où il est appelé à intervenir sur tout le territoire de cette unité (tout comme le caporal Manuel Guelho).



Ne résidant plus dans le département pour des raisons professionnelles, le caporal Alice Brochier a dû quitter la compagnie, ainsi que la **présidence de l'amicale**. Cette dernière tâche est désormais partagée entre deux nouveaux co-présidents : **Jérôme Terrailon et Anthony Poncet**.

A Drom, la compagnie aura **150 ans** dans deux ans ; depuis un siècle et demi, des bénévoles sont toujours là pour intervenir rapidement pour leurs concitoyens.

Ils sont prêts à vous accueillir dans leurs rangs : n'hésitez pas à vous renseigner auprès du chef de corps !





Organisation des secours : quelques précisions

Au niveau national, notre pays compte 248 300 pompiers (*soit 1 pour 260 habitants*), répartis en 12 200 militaires (pompiers de Paris et marins pompiers de Marseille), 40 500 professionnels et 195 600 volontaires.

Dans l'Ain, ils sont 262 professionnels et 5 400 volontaires (*soit 1 pour 110 habitants*). Il est intéressant de comparer tous ces rapports avec Drom qui compte 1 pompier pour 18 habitants !

En terme de couverture du territoire, la moyenne nationale est de 0,45 pompier pour 1 km²; dans l'Ain, elle est de 0,98 et, à Drom, de 1,8.

La majeure partie des pompiers relèvent de l'autorité du département (organisation et financement) par le biais du « **SDIS** » (*Service d'Incendie et de Secours*), ils sont affectés en « **CIS** » ou « **CS** » (*Centre d'Incendie et de Secours*) ou en **CPI** intégrés (*Corps de Première Intervention*). De plus, certaines communes disposent aussi d'un « **CPINI** » (*CPI non intégré*), entièrement à leur charge, mais **soumis exactement aux mêmes exigences** que les corps départementaux (équipement, formation, normes, etc.).

Il y a alors en France

348 Centres de Secours Principaux
 2 869 Centres de Secours
 2 577 Corps de Première Intervention Intégrés
 1 502 Corps de Première Intervention Non Intégrés

Dans l'Ain

9 (comme Bourg en Bresse, Ambérieu, Oyonnax)
 50 (comme le Suran, Treffort ou Corveissiat)
 0
 194 (comme Drom, Simandre, Meillonnas, Jasseron)

Si, à grade et spécialisation égales, les pompiers ont tous le même niveau de formation, quelle que soit leur unité d'affectation, **les volontaires des CPINI, eux, sont des bénévoles**. Ils sont ainsi 17 000 en France (sur les 195 200 sapeurs pompiers-volontaires) dont 3 000 pour notre seul département.



MECANIQUES ANCIENNES : LA 20^{EME} EN 2013

L'ensemble des membres de l'A.R.C.M.A. remercie toutes les personnes et particulièrement les municipalités de Drom et Meillonas qui ont permis d'organiser nos diverses manifestations et activités durant l'année 2012.



Pour la 19^{ème} édition de sa bourse d'échanges/exposition, le 29 avril, le thème retenu cette année était les années 60. Après un début de matinée fortement arrosé, le beau temps a fini par percer et a participé à la bonne réussite de la journée.



Dans la cour d'école, se côtoyaient Dauphine, R8 Gordini, Matra, 404 cabriolet, Alfa Romeo, Aronde sans oublier une 2 chevaux. Pour les 2 roues : Solex, Mobylette bleue, Itom, Malanca, Royal Enfield, BMW, BSA, Ratier, sans oublier les scooters Vespa et Lambretta.





Dans le pré de nombreux tracteurs : une forte représentation de la gamme Renault, mais aussi Kiva, Deutz, Same, IH... La bourse d'échanges, quant à elle, remporte toujours un franc succès avec plus de 80 exposants. La tombola avec sa Citroën Dyane 1968 en 1^{er} prix a été remportée par M. Vigot de Roissiat.



Le concours de labour à l'ancienne de l'ARCMA s'est déroulé dans le cadre de la finale départementale de labours organisée le 26 août à Saint Etienne par les jeunes agriculteurs de l'Ain. (Gagnant M. Taponat sur Ferguson).

Le trophée des 3 provinces, « épreuve » qui a pour but de faire rouler des cyclos anciens et petites cylindrées démarrait de Drom le 9 septembre. Cette année la balade nous emmenait en Bresse avec pause déjeuner à Beaupont chez notre président.

Du côté du local associatif à Meillonnas, les restaurations suivent leur cours tous les mercredis soirs, les visiteurs sont les bienvenus pour voir les activités de sauvegarde du patrimoine par l'A.R.C.M.A..

Pour l'année 2013, l'A.R.C.M.A. vous donne rendez-vous le 28 avril pour la vingtième édition de sa bourse d'échanges/exposition.



CHANGEMENT DE TÊTE AU CLUB DE L'AGE D'OR

Le Club de l'Age d'Or de Drom, lors de sa dernière assemblée générale, a élu un nouveau bureau. En effet, après de nombreuses années comme Présidente de notre club, Madame Monique Bonnet a souhaité laisser son poste. **Alain Félix** (de Montmerle) a alors été désigné pour lui succéder.

Pour tous les retraités qui veulent se joindre à nous afin de passer un bon moment, le mercredi après-midi, en jouant aux cartes, scrabble, etc., n'hésitez pas à le contacter (04 74 51 39 11).



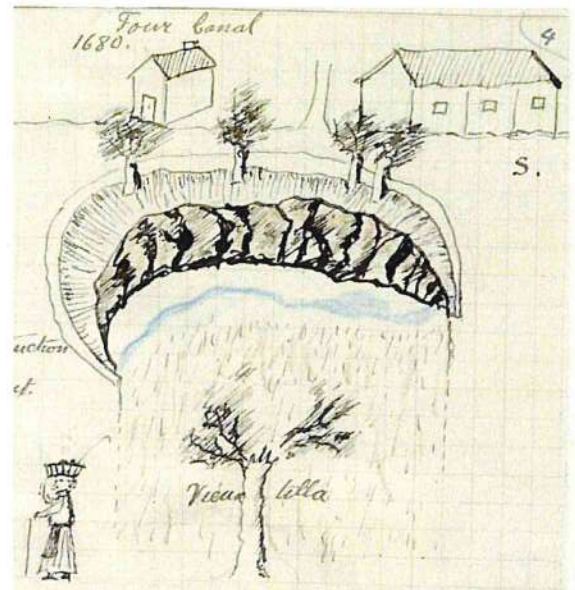
LES LIEUX PUBLICS : CONSTAMMENT BOULEVERSÉS !

Le centre du village vient de connaître quelques bouleversements ! Une fois de plus : si on jette un coup d'œil dans le rétroviseur, on constate qu'il a constamment évolué. Petit voyage à travers les derniers siècles.

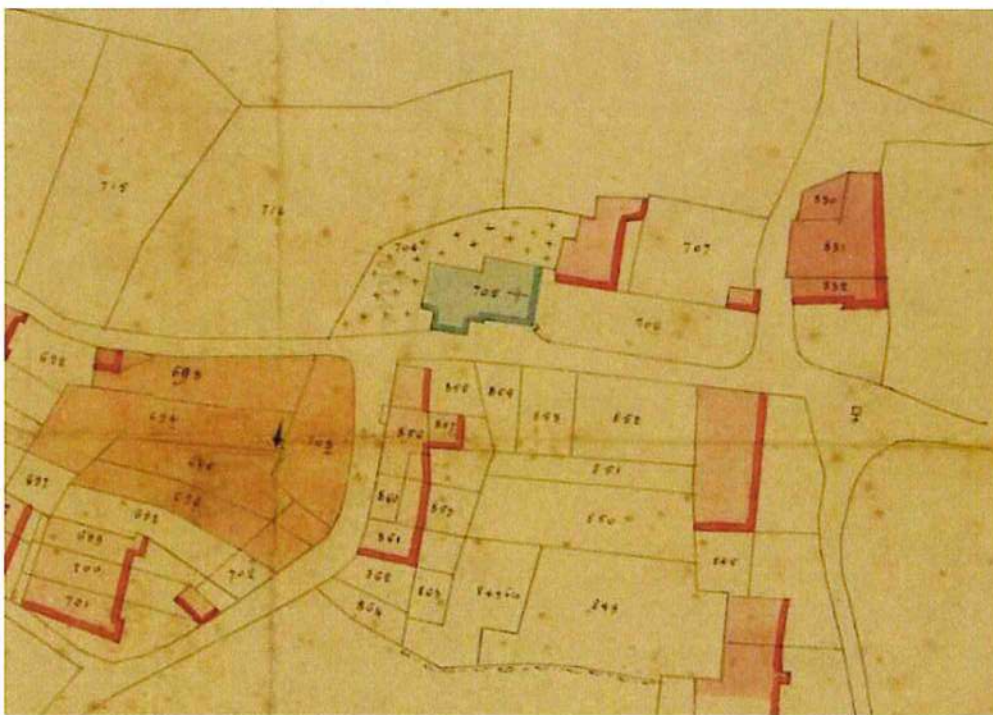
Après le creusement du site du lavoir, il y a quelques siècles, le cœur du village semblait être la « Place de la Fontaine », avec le four banal côté Est (au départ, côté nord, de la descente du Cabasson). Un tilleul séculaire se tenait là, sous lequel se rassemblaient les habitants quand ils avaient à délibérer sur les intérêts de la communauté.

Plus à l'ouest, derrière le presbytère, était édifée la chapelle S^{te} Catherine, contre l'église S^t Thyrese, elle-même entourée du cimetière, à l'Ouest et au Nord (actuellement le passage de l'Alambic et la partie Est de la place du Docteur Gaillard).

Un four était bâti au bord de la route, dans le jardin du presbytère (à l'emplacement actuel de la statue de la Vierge) ; il a probablement été construit lors des travaux de restauration du presbytère, en 1786.



La place de la fontaine, avec le tilleul.
Au fond, le four banal.

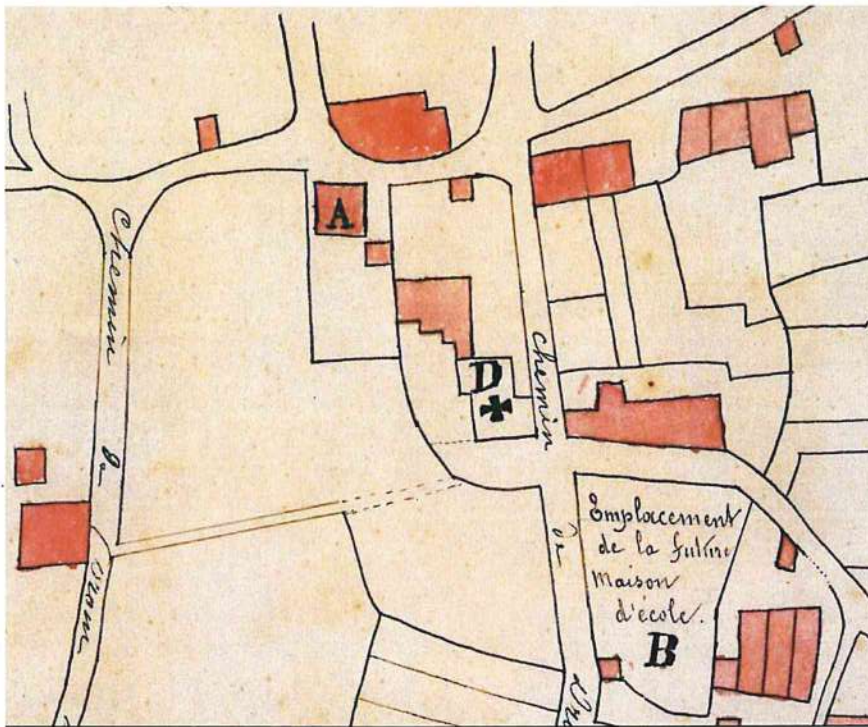


Le centre du village, en 1826. On remarque la croix, au centre de la place de la Fontaine, le four du presbytère, l'église (en bleu) avant son agrandissement et le cimetière autour. Le chemin des Ecoliers n'est pas encore ouvert.

En 1793, sous la Terreur, la chapelle S^{te} Catherine est démolie, on rase aussi le clocher au niveau du toit de l'église. Les biens de l'Eglise sont dispersés, mais quelques citoyens rachètent le presbytère à titre privé (ils récupèrent aussi, fort probablement, le campanile de la chapelle pour le mettre à l'abri jusqu'à des jours meilleurs !).

En 1803, le calme est revenu : une croix est érigée au centre de la place du village; en 1806, on rebâtit le clocher; en 1808, la commune rachète le presbytère.

C'est fort probablement à cette époque que le campanile a été installé sur le mur du pré, face à la porte de l'église.



En 1840, la « Maison carrée » est mise en service. Premier bâtiment communal, construite sur le pré du Carre, elle se compose d'une salle de classe au rez-de-chaussée avec un logement pour l'instituteur à l'étage. Elle servait aussi de mairie !

En 1852, l'église est agrandie, puis on ouvre un chemin pour rejoindre la route « de Drom à Meillonas » : ce passage deviendra plus tard une route, puis sera fermé à la circulation en 2007 (le Chemin des Ecoliers).

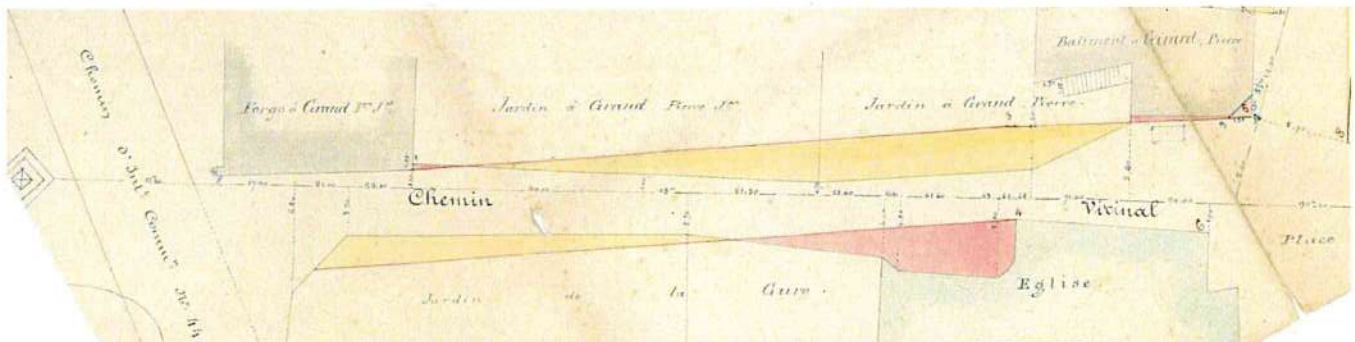
Le cimetière sort aussi du village : il est transféré à la Croix Jouvray entre 1854 et 1862.

Apparemment, c'est vers 1865 que « disparaît » le cadran solaire, sur le mur sud du presbytère.

Pour abriter la pompe et le matériel de la compagnie de pompiers, créée en 1865, un local est construit en 1866/1867 (qui se situait devant la porte actuelle du hangar communal).

En 1882, la Maison carrée apparaît en A, et le local des pompiers en dessous. L'église D est reliée au presbytère, la Rue de la Paix est alignée, le cimetière est transféré et un sentier est ouvert (Attention : le Nord est à gauche).

En 1867, suite aux travaux de l'église, il s'avère que le chemin est trop étroit (Rue de la Paix) : des acquisitions sont nécessaires côté Sud-Ouest et, au Nord-Est, sur le jardin du presbytère (en jaune sur le plan).



Là, le Nord est en bas.
Le carré à gauche représente la croix, au centre de la place.



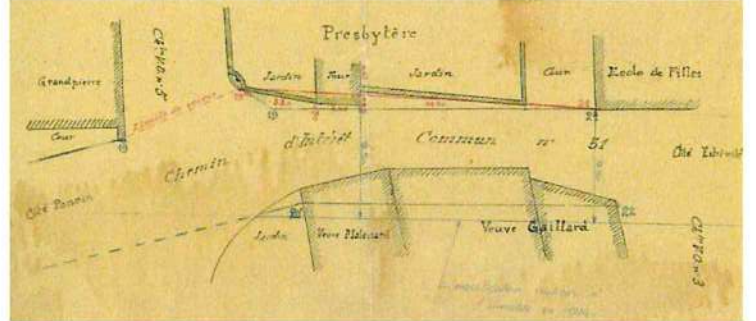
Une citerne est installée en 1875 sous le lavoir ; en 1876, elle est dotée d'une pompe. La place centrale du village prend donc le nom de « Place de la Pompe » !

Il faut créer une deuxième école, pour les filles. C'est ainsi que le « centre administratif » se déplace à l'Ouest, avec la construction de la mairie/école (pour les garçons ; les filles restent dans l'ancien bâtiment !), livrée en 1885.



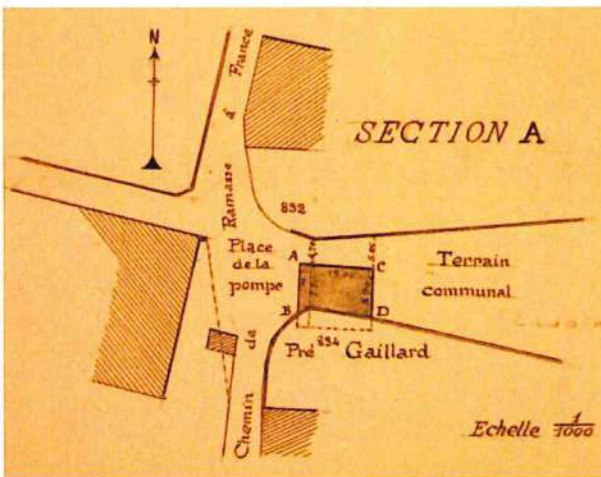
C'est la même année qu'est érigée une statue de la Vierge, face à la place de la Pompe, à l'angle du jardin du presbytère. Sur son socle, à une époque marquée par le culte marial et antérieure à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il était proclamé « Voyez ! Ils m'ont établi leur gardienne », en associant les noms des notables du moment : J.J. Berry curé, H. Guillaux maire.

En 1902, il est décidé de démolir le four du presbytère et d'édifier un mur rectiligne.



Le bâtiment de la mairie est doté d'un préau, en 1912, puis la cour de l'école est clôturée en 1913.

En 1906, une partie de la place de la Pompe est cédée à la coopérative de fromagerie, créée depuis 1881, pour y construire son nouvel atelier de production.



En 1922, M^{me} Gaillard cède un terrain à la commune pour l'érection d'un monument aux morts ; situé en face de la mairie et de l'église, il deviendra la Place du Docteur Gaillard (ancien maire et conseiller général).





← Le campanile est alors déplacé à l'angle Nord-Ouest de l'église (à l'entrée du Passage de l'Alambic).

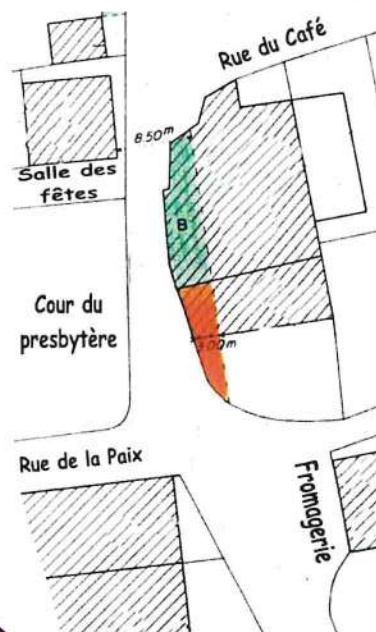
Un pont bascule est installé vers 1925 à l'Est de la mairie.

Vers 1948, la croix, sur la place de la Pompe, est déplacée plus au bord du chemin ; le coin du jardin du presbytère est coupé pour agrandir le carrefour : on recule aussi la statue de la Vierge de quelques mètres.

Vers 1950 / 1955, le monument aux morts est entouré d'un mur surmonté d'un grillage.

Le préau de l'école est prolongé vers l'ouest en 1957 et, en 1962, un hangar communal est construit au nord du presbytère, derrière le local des pompiers et l'ancienne école, devenue salle des fêtes.

Vers 1974, la maison Caillat est reculée de quelques mètres pour élargir la route face au jardin du presbytère : elle devient rectiligne et ne présente plus un profil bombé.



La croix est déplacée une nouvelle fois pour être installée au milieu de la cour du presbytère.

En 1987, le local des pompiers est démoli, en prévision des travaux d'agrandissement de la salle des fêtes.



Cette dernière est dotée d'une extension vers l'ouest.

En 1992, on élargit le passage au sud de la salle des fêtes en réduisant le jardin du presbytère ; la cabine téléphonique est déplacée de quelques mètres au sud. Il n'est plus nécessaire de passer par la cour du presbytère pour accéder à une cave communale, au bout du bâtiment : elle devient le local des pompiers en 1993.





En 1999, la fromagerie réorganise, met aux normes et agrandit ses locaux en aliénant la rue du Lavoir entre la cave (au nord) et le local de fabrication et de vente (au sud).

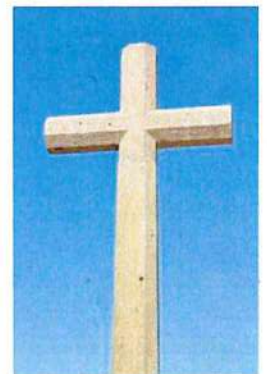


En 2007, la circulation est modifiée dans le secteur de la mairie : la place retrouve sa vocation et les véhicules ne la traversent plus pour passer par le Chemin des Ecoliers, rendu aux piétons.

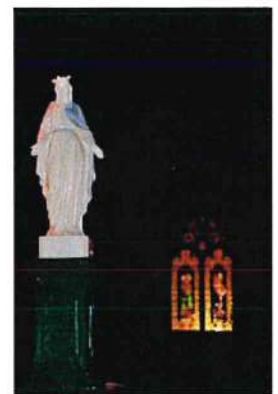
Le campanile change de place une nouvelle fois : il passe du nord au sud de l'église ; mais bénéficie d'une sérieuse restauration à cette occasion.

Le mur du monument aux morts est démolì, le remettant en valeur en réduisant son emprise sur la place, et les obus sont de nouveau dotés de chaînes.

Enfin, en 2012, on réduit encore le jardin du presbytère et on redéplace encore la cabine téléphonique et les monuments religieux. La croix se déplace de quelques mètres au sud. Pour l'anecdote, lors de ses deux premiers déplacements, elle avait du être retaillée, perdant au passage environ 35 cm (suite à des cassures entre le « mât » et le sommet) ; effectué par des professionnels, son troisième déplacement ne lui causera pas de diminution de taille.



Quant à la Vierge, c'est vers le nord est qu'elle recule encore. Pour l'occasion, elle est nettoyée et repeinte . . . par le même artisan qui l'avait peinte trente ans plus tôt. Alors jeune ouvrier, il avait commencé son traitement avec une couche d'antirouille, qui devait sécher avant l'application de la peinture. La couleur du produit (rouge, à cette époque) avait provoqué quelque émotion dans le quartier . . . la veille du long week-end de Pâques ! Bien avant la question du foulard musulman, le peintre en avait été quitte pour venir en urgence jeter un voile pudique sur l'effigie catholique, masquant cette couleur non conventionnelle aux regards trop puristes. En 2012, après cette restauration, elle a, de plus, bénéficié d'un habillage personnalisé grâce à une artiste locale.



Un peu plus en bordure de la rue, mais beaucoup moins en retrait du carrefour, la Madone a élargi son champ de vision de plus de cent mètres, au nord comme au sud : la mission de la gardienne s'en trouve facilitée !

Avant : en 2004. Le presbytère n'est pas rénové, il a encore sa cheminée ; le hangar n'est pas teinté . . .



Encore avant : entre 1938 et 1948

La Vierge est à son emplacement initial, et il y a encore les murs de 1867 et 1902 ; le clocher est doté d'une horloge.
Si l'on pouvait voir plus au nord, la croix n'est pas encore dans le jardin du presbytère,
mais il y a, un peu plus loin, le local des pompiers de 1867.



